

GLISSEZ, MORTEL...

Me Charles-Henri Desjardins et son épouse viennent de célébrer leurs noces d'or de mariage à Montréal. M. et Mme Desjardins qui habitent maintenant la métropole, ont longtemps résidé à Terrebonne où Me Desjardins, avocat, fut maire en 1916-1917 et en 1923, au lendemain de la conflagration qui détruisait le bus de la ville.

Lors du Congrès des Municipalités à La Malbaie, notre maire et nos échevins ont été agréablement surpris de constater que le nom TERRE BONNE était bien en vue au "tee-off" du golf de l'endroit.

M. J. W. Leduc, maire de Ville St-François, avait été élu officier du siège no 15 de l'Union des Municipalités de la province de Québec lors du dernier congrès annuel de cette association. Vu qu'il vient de se faire battre par M. Marcel Villeneuve à la mairie, qu'advient-il en pareil cas?

Le quotidien LA PRESSE n'a pas manqué de souligner comme il se devait la nomination de M. Louis-Philippe Desjardins au poste de député de district des Chevaliers de Colomb.

Il avait été rumeur que M. Antonio Daunais, commissaire d'écoles depuis onze ans, démissionnerait à la dernière minute il a renoncé ses positions. Résultat: ses collègues l'ont nommé président pour le terme 1959-1960. De nombreuses pressions ont été exercées par des contribuables qui tiennent à M. Daunais à la Commission Scolaire.

Le Premier Ministre Duplessis projeterait de soumettre une loi à la prochaine législature qui fixerait à trois ans le mandat des maires de nos municipalités.

Selon une information que nous communiquons le Département de l'Instruction Publique de la province de Québec, quelque 900 municipalités scolaires se prévalent actuellement des avantages de la loi de la gratuité des livres chez-nous. Il serait inutile de donner ici une liste de toutes ces villes et nous nous contenterons de mentionner celles qui appartiennent au comté de Terrebonne:

Bréboeuf, Lesage, Mont-Rolland, Mont-Tremblant, Rossmore, Sainte-Agathe, des Monts, Sainte-Agathe, Sainte-Anne des Plaines, Saint-Faustin, Saint-Hippolyte, Saint-Jovite, Sainte-Lucie, Saint-Marguerite, Bois-des-Filion, Saint-Sauveur, Sainte-Sophie, Sainte-Thérèse Ouest, Sainte-Thérèse de Blainville, Val David, Val Morin.

Le docteur J. Guy Larose qui est venu s'établir ici le mois dernier, est né à Sainte-Thérèse de Blainville et a fait ses études classiques au séminaire de la ville voisine. Il y fut gradué en juin 1953 et entra à l'Université de Montréal où il obtint son diplôme en mai de cette année. Il est le fils du Dr J. A. Larose, de Ste-Thérèse. Nos lecteurs pourront se référer à l'annonce du Dr Larose en page 2 de cette édition de LA REVUE.

Ca fait drôle de lire dans la grande revue illustrée française "Paris-Match" des mots qui ne devraient pas y figurer: "actionneur", au lieu d'ENCANTEUR "show artistique", au lieu d'EVENTEMENT "play-boy" au lieu de MONDAIN, etc. Il est vrai que les journalistes français veulent se montrer très américains et qu'ils sont impénétrables à une influence anglaise, contrairement à nous autres, mais quand même... Mêmes de Villon, Descartes, Racine, venez à leur aide!

Les terrebonniens ont bu, et utilisé durant les grandes chaleurs de fin juillet, entre 300,000 et 600,000 gallons d'eau par jour.

D'après "Le Progrès du Comté de Terrebonne", édition du 23 juillet, le VILLAGE de Lafontaine, au nord du comté, aura la distribution du courrier par facteurs. A quand le tour de la VILLE de Terrebonne? Au cas où on ne le saurait pas encore, la population de notre ville est de 5,350 âmes au recensement de mai.

Une femme ne demande jamais à une autre femme son avis en matière de robes. Quoi de plus naturel? On ne demande pas à l'ennemi comment il faut s'y prendre pour gagner la bataille.

Notre journal ira porter les nouvelles de Terrebonne dans plusieurs familles de l'extérieur mais qui ont déjà habité notre ville. Plus de 75 familles d'anciens terrebonniens se sont abonnés à LA REVUE DE TERREBONNE.

Dans notre monde, les hommes ont perdu leur raison d'être, ils ne recherchent que les honneurs temporels et la grandeur matérielle. Aujourd'hui, le cri dominant n'est plus "Que puis-je donner?" mais uniquement "Que puis-je obtenir?"

Je ne comprends pas où passe l'argent, s'écrie monsieur en regardant les factures d'épicerie.

Tu veux savoir où l'argent passe, répond sa femme. Tu n'as qu'à aller regarder ton ventre dans le miroir!



1ère ANNEE — No 4

TERREBONNE, JEUDI LE 20 AOUT 1959

Directeur: AIME DESPATIE

LA REVUE DE TERREBONNE

LA GRATUITE DES LA TAXE SCOLAIRE MONTE A \$2.40 LIVRES

Plusieurs Commissions Scolaires dans la province ont institué la gratuité des livres pour les élèves qui fréquentent leurs écoles. Elles le peuvent, comme toutes les autres, en vertu de l'article 222 du code scolaire qui se lit comme suit: "Il est loisible aux commissaires ou aux syndics d'écoles de fournir, en tout ou en partie, les livres de classe à tous les enfants qui fréquentent les écoles sous leur contrôle; ces livres sont payés à même le fonds scolaire de la municipalité." Le gouvernement provincial, d'autre part, rembourse à la Commission la moitié du prix d'achat (50%) qu'elle a effectivement payé si la décision prise par les commissaires est approuvée par le Surintendant de l'Instruction Publique. Il est entendu que les livres achetés demeurent la propriété de la Commission scolaire du lieu et chaque élève doit prendre un soin raisonnable de ceux qu'il a reçus et les rendre à la Commission au fur et à mesure qu'il en a fini.

La Commission scolaire de Terrebonne n'offre pas encore la gratuité des livres aux élèves sous sa juridiction. La question a été étudiée mais la solution reste en plan. C'est qu'elle est d'une complexité qui laisse perplexes. Les commissaires et autres personnes que nous avons interrogés depuis un mois à ce sujet disent que la gratuité des manuels est une bonne chose en soi, et ce pour de multiples raisons, mais que d'autre part, de nombreux problèmes surgissent pour lesquels il faut trouver des solutions adéquates.

De nombreuses raisons militent en faveur de la gratuité des livres: 1) les parents n'ont plus à déboursier des sommes assez imposantes au début de l'année scolaire alors qu'il faut préparer les enfants pour la classe; 2) le choix des manuels est habituellement le même d'une année à l'autre et dans les écoles de la Commission on se sert des mêmes livres, donc économie appréciable d'année en année. Actuellement il est difficile pour ne pas dire impossible d'avoir les mêmes livres d'une année à l'autre à cause d'un mercantilisme mitigé. Ceci est facile à comprendre: le choix des manuels est laissé au caprice des institutrices et des directeurs d'écoles. Une maîtresse préfère l'Histoire du Canada des Frères des Ecoles Chrétiennes; une autre, celle des Clercs de Saint-Viateur. Tel directeur favorise les manuels de sa communauté, un autre, les manuels concurrents. Cet esprit de solidarité n'a pas lieu de nous surprendre, encore moins de nous scandaliser, car il est profondément humain; 3) les maîtres et maîtresses n'ont pas à attendre, surtout dans les classes supérieures, les manuels en réimpression ou qui viennent de France et qui n'arrivent habituellement qu'en octobre et même novembre.

D'autre part, pour de nombreuses raisons, les Commissions scolaires refusent d'accepter la gratuité des livres: 1) les livres n'étant pas achetés par les parents, (la nature humaine étant ce qu'elle est) beaucoup d'enfants ne prennent pas soin de ceux-ci et il faut les remplacer plus souvent; 2) il faut mettre sur pied un système d'inventaire et contrôler adéquatement les sorties et les rentrées; 3) les manuels passant entre toutes les mains, la question d'hygiène entre en ligne de compte.

Nous avons déjà écrit que les sommes commandées par l'achat de ces livres est à la charge du fonds scolaire de la municipalité. En effet, il n'y a pas de taxe spéciale pour ceci. On nous permettra de corriger ici une impression fautive qui court les rues. Seuls les propriétaires payent des taxes à la Commission scolaire et en conséquence on croit qu'eux seuls paieraient pour les manuels. Détrompons-nous. Avec la taxe de 1% (payée par les locataires comme par les propriétaires), les deux classes sont sur un même pied. D'autre part, les taxes payées par tous au Gouvernement provincial, viennent des deux sources. En conséquence, les propriétaires, comme les locataires, sont appelés à payer les manuels, comme les autres dépenses de la Commission. Ne fondons pas les cheveux en quatre pour prouver que les uns payent plus que les autres.

Un plan préconisé par la Fédération des Commissions scolaires de la province, a déjà été étudié par un comité formé à cette fin. Suivant ce système, le Gouvernement provincial paierait 50%, la Commission 25% et les parents l'autre 25%. Cela aurait pour but d'enseigner le sens de la propriété et aux parents et aux enfants. Toutefois le projet est encore à l'étude et verra le jour on ne sait quand.

Lors des conversations que nous avons eues avec des pédagogues plusieurs questions ont été abordées. Les comparaisons sont toujours odieuses, mais notons ici la situation faite aux anglo-protestants du Québec dont les manuels sont fournis gratuitement avec l'instruction. La même situation existe d'ailleurs partout au Canada. De même pour la qualité des livres: sa couverture, la qualité du papier, enfin sa structure, nos normes ne sont pas à l'échelle de l'Ontario et des états américains. Un comité de la Fédération, dont M. Armand Corbeil, ex-président de notre Commission scolaire fait partie, étudie présentement les différents manuels qui sont vendus par les communautés. Qu'en résultera-t-il et quand?

Il est nécessaire de noter ici que les Commissions scolaires ne reçoivent aucun octroi pour les cahiers ou cahier-manuels dans lesquels les élèves sont appelés à écrire ou à dessiner, car ils ne sont pas considérés comme livres de classe au sens de la loi. Leur achat relève des parents.

On nous permettra de citer ici le journal "La Voix des Mille-Iles" de Sainte-Thérèse qui notait l'année dernière en éditorial: "C'est ainsi que cette année (1958), en dépit du fait que de nouveaux manuels aient été recommandés pour certaines classes, les commissaires ont été unanimes, après discussion avec l'inspecteur, à recommander un an de plus les mêmes manuels, pour la raison qu'ils sont tous en très bon état et qu'ils ne sont pas écartés du programme général par les autorités compétentes."

Cette phrase est très significative. On voit que de NOUVEAUX MANUELS ont été recommandés. Si les parents payaient eux-mêmes les livres, il n'y a pas de doute que la Commission aurait donné sa bénédiction. Or, comme les commissaires avaient déjà acheté les livres l'année précédente, ils ne voulaient pas, vu les circonstances, faire des déboursés additionnels, juste pour le plaisir (?) de faire du changement.

Président de la Commission Scolaire



M. ANTONIO DAUNAIS

que ses collègues de la Commission Scolaire viennent d'appeler à siéger à la présidence. Il fait partie de la Commission depuis 1946. M. Daunais est né à Terrebonne le 24 octobre 1911, du mariage de Henri Daunais et de Marie-Louise Corbeil. Il fit ses études au Collège Saint-Louis. Il fut président de la Ligue du Sacré-Coeur de notre ville durant trois ans et consacra quelques années à la vice-présidence diocésaine de cet organisme. S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque du diocèse récompensait son dévouement en octobre 1958, en lui remettant la médaille du Mérite Diocésain. M. Daunais fait partie du Conseil paroissial d'Action Catholique depuis ses débuts dans la paroisse. Elu échevin de Terrebonne en février 1959. Il est employé de la Canada Flushwood Door Mfg Limited depuis le 7 janvier 1929. Il a épousé Yvonne Bélsile qui lui a donné six enfants: André, Nicole, Gilles, Normand, Jocelyne et Yves. Nos plus sincères félicitations au nouveau président de la Commission Scolaire.

Maire-suppléant



M. Philidor DESPRES,

échevin au siège No 1 du quartier Saint-Joseph, a été proposé comme maire-suppléant pour les mois d'août, septembre et octobre, sur une proposition de MM. Roger Ouimet et Antonio Daunais.

L'évaluation imposable

L'évaluation imposable à Terrebonne est passée à \$4,285,825 suivant une information que nous communiquons le secrétaire de la ville, M. Osias Vézina.

La taxe foncière rapportera au trésor municipal la somme de \$79,755.83. Ceci n'inclut pas les autres taxes comme celles du pavage et les autres impôts spéciaux. Les factures de taxes pour l'exercice 1959-1960 devaient être mis à la poste dans la semaine du 16 août.

Nous avons passé ce temps-là, mais il nous semble que la question pourrait être étudiée attentivement sous tous ses angles par notre Commission scolaire. Nous pouvons assurer tous nos commissaires que notre collaboration la plus entière leur est acquise et qu'ils pourront se servir de notre journal pour exprimer leur opinion à ce sujet, quand bon leur semblera.

Au balcon de l'Hôtel de Ville :

Assemblée du Conseil Municipal

ASSEMBLEE D'AJOURNEMENT DU JEUDI 16 JUILLET

— Plainte de M. Germain réglée — Souscription au fond diocésain — Permis à M. Loignon — Arrangement pour M. Bakewell — Contrat pour le terrain du réservoir —

Les séances d'été au Conseil municipal n'ont pas l'intérêt des assemblées d'hiver, surtout celles qui suivent les élections. Témoin, cette séance du 16 juillet. Quelques questions seulement ont retenu l'attention de nos édiles. En voici le résumé.

ON REGLE LE CAS DE M. GERMAIN

Le nouveau rôle d'évaluation qui avait été homologué à la séance précédente a été accepté à l'unanimité des échevins sur une proposition des échevins René Grenon-Roger Ouimet. Toutefois il y avait une plainte, celle de M. Lionel Germain, tabacotier en gros, qui estimait que les évaluateurs avaient trop évalué sa propriété située avenue St-Louis, angle Chartrand. Les chiffres soumis au Conseil par nos évaluateurs étaient de \$500 pour le terrain et \$12,500 pour la bâtisse. Or l'échevin Léveillé a proposé que cette évaluation soit baissée à \$10,500 et l'échevin Ouimet le seconde. On se souviendra qu'à la séance précédente, l'échevin Grenon avait donné des comparaisons au Conseil en citant des évaluations de bâtisses à peu près semblables à celle de M. Germain.

LA SOUSCRIPTION AU FONDS DIOCESAIN

En octobre 1957, les échevins Joseph Guay et Philidor Despres, proposant qu'un montant de \$1000 soit versé au Fonds Diocésain. S. E. Mgr l'Evêque de St-Jérôme demandait alors que tout le diocèse fasse sa part pour aider aux œuvres diocésaines. La résolution précitée devait recevoir d'abord la sanction des Affaires Municipales de Québec et le Conseil avait alors fait la demande officielle en ce sens. Quelques semaines plus

Un siège de première rangée

Commission Scolaire

Assemblée du mercredi 15 juillet

Les Commissaires d'écoles se réunissaient pour la première assemblée de l'exercice financier 1959-1960, le mercredi 15 juillet. Une nouvelle figure prend sa place parmi les commissaires cette année: M. Philippe Sanscartier qui a été élu à l'élection du 13 juillet contre son adversaire, M. François Charbonneau avec une majorité de 80 voix. MM. Achille Lachapelle, Antonio Daunais, Alexandre Lavigne et Florimond Gauthier étaient également présents.

Le commissaire Antonio Daunais proposa que M. Lachapelle soit nommé comme président de l'assemblée à cause de sa séniorité, ce qui fut accepté d'emblée.

Nouveaux vérificateurs

Lemire, Rouleau & Cie seront les nouveaux vérificateurs à la Commission Scolaire de Terrebonne en remplacement de la Cie Armand Parent de St-Jérôme, au traitement de \$225.00 pour l'année courante. Le commissaire Lavigne fait la proposition nécessaire, aux mêmes conditions que l'année dernière. M. Raymond Rouleau a son bureau à Terrebonne.

Protection d'assurance contre les accidents

Le secrétaire fait lecture d'une lettre de la Compagnie d'Assurance-vie Desjardins qui demande que ses contrats d'assurances-accident soient acceptés pour la protection des enfants de nos écoles. Cette compagnie étend les bénéfices de sa protection à plus de 500 commissions scolaires dans la province et remplace à peu près partout les compagnies américaines dans ce domaine. Il a été proposé par le commissaire Lavigne que cette compagnie soit autorisée à transiger des affaires d'assurances avec Terrebonne en remplacement de la Insurance Co. of North America. Il est entendu que les parents seront sollicités sur une base volontaire seulement.

Reengagement du secrétaire

M. Jacques Corbeil, secrétaire depuis quatre ans, est réengagé avec augmentation de traitement ce qui porte son indemnité à \$1000, de

Les contribuables de Terrebonne qui recevront leurs comptes de taxes d'ici peu, verront la tare majorée à \$2.40 par \$100, d'évaluation. Cette décision a été prise à la dernière assemblée de la Commission Scolaire, le mardi 4 août, sur une proposition du commissaire Achille Lachapelle appuyé par MM. Lavigne et Daunais. Les commissaires Gauthier et Sanscartier s'étaient prononcés en faveur d'une augmentation à \$2.30 par \$100.

Le grand total des dépenses prévues suivant le budget présenté à cette assemblée est de \$252,539, pour l'exercice financier 1959-1960 alors que les recettes seront de l'ordre de \$155,546.00. La différence à combler sera donc de \$96,993.00.

D'autre part, l'actif liquide de la Commission s'établissait au 30 juin dernier, soit à la fin de l'exercice 1958-1959, à \$23,141.00 et les commissaires ne semblent pas avoir tablé sur ce surplus. L'évaluation imposable sera d'environ \$3,800,000.00 et chaque \$0.10 d'augmentation de taxe donne \$3,800.00.

Or, le commissaire Philippe Sanscartier a proposé que la taxe générale soit établie à \$1.70 et la spéciale à \$0.60, formant un total de \$2.30 par \$100.00, ce qui aurait laissé un déficit appa'nt de \$10,673.00.

En amendement, le commissaire Achille Lachapelle a soumis à ses collègues une taxe de \$1.80 plus \$0.60, soit \$2.40 du cent, laissant un déficit en 1960, de \$6,873.00.

Ont voté pour l'amendement, les commissaires Lachapelle, Lavigne et Daunais, contre l'amendement, les commissaires Gauthier et Sanscartier.

REVUE SPORTIVE :

Les "Blue Caps" dotent Terrebonne de son 3ème championnat en 4 ans

par Jean SANS-CARTIER

Plus d'un amateur de baseball de Terrebonne était sceptique, quant aux chances des "Blue Caps" de remporter le championnat du circuit provincial au tout début de la saison; surtout après que Claude Paquette eût signifié son intention de jouer pour le club Drummondville de la Ligue Senior du Québec. Contrairement à ce que l'on aurait pu s'attendre, l'annonce de ce départ loin de saper le moral des joueurs, éveilla au contraire leur esprit de combativité et les poussa à donner le meilleur d'eux-mêmes au cours de chacune des 24 parties de la cédule.

Le magnifique esprit d'équipe qui domina tout au long de la saison fut sans contredit le principal des facteurs qui permit aux "Blue Caps" de remporter ce championnat si désiré, tant par les joueurs que par les amateurs de notre ville. Malgré la perte de sept réguliers de l'an dernier, soient: (à suivre à la page 4)

Invitation de la Chambre de Commerce de Terrebonne-Heights

La Chambre de Commerce de Terrebonne-Heights, fondée il y a environ un an, invite cordialement la population de Terrebonne à se joindre à elle à l'occasion d'une épluchette de bié-d'inde, suivie de danses et d'un "bay-ride" qui aura lieu dans cette municipalité, samedi prochain, le 22 août vers 9 heures du soir.

Le lieu de rencontre sera au Rusty's Pine Acres situé dans Terrebonne-Heights même. Suivre la Montée Moody, entrer par le English Road et des flèches vous indiqueront l'endroit exact.

Le président de la Chambre de Terrebonne-Heights est M. Guy Thacker et M. Jean-Paul Vézina est chargé du comité de la publicité.

Signalons ici que cette Chambre de Commerce publie à l'intention de ses membres un journal intitulé "The Leader".

"LA REVUE DE TERREBONNE"

compte maintenant, après seulement deux mois de sollicitation, plus de 525 ABONNES

Nous n'avons malheureusement pu voir tous nos concitoyens. D'ici un mois il n'y a pas de doute que le total des abonnements payés sera plus grand.

ABONNEMENTS

On peut s'abonner en tout temps en communiquant avec les personnes suivantes :

BENOIT LINCOURT, 63 St-Pierre
ROLAND RAYMOND, 47 Masson
ARTHUR JOBIN, Montée Masson
NOEL RENAUD, 3 rue Masson

On s'abonne également en envoyant sa remise à notre bureau, au 83 rue Thérèse. Encouragez l'oeuvre du journal LA REVUE DE TERREBONNE en vous abonnant dès maintenant !

Aimé DESPATIE.

LA REVUE DE TERREBONNE

Mensuel dévoué aux intérêts de Terrebonne et des environs

Directeur-Propriétaire: AIMÉ DESPATIE

Autorisé comme envoi postal de la 2^e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Imprimé par Imprimerie de L'Étoile du Nord Ltée, Joliette, Qué.

83 rue Thérberge

NOrmandie 6-3948

Terrebonne, Qué.

CARTES PROFESSIONNELLES

Bureau: 36 rue St-Pierre NO 6-3001

LEOPOLD GRAVEL

NOTAIRE

Résidence: 23, rue St-André, NO 6-3835

Lundi - Vendredi: Après 8 h. No. 6-3220
Mardi - Jeudi: 7 à 9 h.
Samedi: 2 à 6 heures.

Dr L. CHANTELOIS

CHIRURGIEN - DENTISTE

115 St-Louis, TERREBONNE

Bureau: 2 à 4 hres - 7 à 9 hres

Dr JEAN-GUY LAROSE, M.D.

58 St-André, TERREBONNE

Tél. NO. 6-4421

Rés. 304 Boul. Léger Pont-Viau MO 9-4210

J. M. Charbonneau, B.A., L.L.L.

AVOCAT

MONTREAL
484 rue McGill
UN 6-5776

TERREBONNE
45 rue St-Pierre
Tél. NO 6-3131
7:30 à 9:30 P.M.
Mardi et Vendredi soirs

Soir: 25 St-Pierre, Terrebonne, Tél. NO 6-3733

JEAN GEOFFRION

AVOCAT

507 Place d'Armes (suite 910) MONTREAL VI 9-2228

132 ouest, rue ST-JACQUES
Chambre 625 - VI 9-9469

JEAN-JACQUES HAMEL

AVOCAT et PROCUREUR

Bureau du soir et résidence:
67 rue THEBERGE

NO. 6-3180
TERREBONNE

Pour toutes vos assurances, voyez...

A. Corbeil & Fils Enrg.

COURTIERS EN ASSURANCES

25 rue St-Pierre TERREBONNE Tél. NO 6-3733

Bur. (St-Jérôme) GE 8-3811

Domicile, (St-Henri de Mascouche) Tél. 65

GEORGES GAUVREAU

Représentant

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Bureau, 190, Avenue Parent, St-Jérôme, P.Q.

Domicile, St-Henri de Mascouche, P.Q.

"La seule imprimerie dans Terrebonne"

W. S. CHERRY

IMPRIMEUR

Faire-Parts - Cartes d'Affaires
En-tête de lettres - Factures - Circulaires

6, St-Jean-Baptiste,

TERREBONNE

EPHRAIM RAYMOND

BOULANGER

Marchand de Grain - Farine - Moulées

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Agent de la Compagnie de Ciment National

233, St-Louis

TERREBONNE

Tél. NO 6-8022

Assemblée du Conseil Municipal

(suite de la 1^{ère} page)

tention de bâtir sur le boulevard Terrebonne un peu au nord du garage Esso de M. Louis-Georges Léveillé. L'échevin Léveillé suggère qu'une lettre soit écrite à M. Loignon pour lui dire qu'il devra payer, comme les autres nouveaux propriétaires, sa proportion du coût des travaux. M. Léveillé suggère aussi que le Conseil donne les instructions nécessaires à l'inspecteur des bâtiments, M. Louis Asselin, Ing. P., afin que les nouveaux propriétaires qui désirent construire rue Thérberge et autres endroits de notre ville, commencent leurs travaux aussitôt que possible.

L'AFFAIRE BAKEWELL

Un vrai titre de roman policier! Elle dure depuis au moins 6 mois et il semble, qu'enfin, elle sera réglée. L'échevin Daunais a demandé encore une fois que les travaux demandés par M. Bakewell soient faits le plus tôt possible. Dans sa lettre M. Bakewell demande que le Conseil empiète de terre et recouvre de tourbe cette partie de son terrain sur lequel Artmar a fait des travaux pour la pose d'un tuyau. Cette propriété est située avenue St-Louis, ouest, non loin de la Montée de Pincourt.

L'échevin Léveillé a souligné le fait que cette demande a été faite il y a quelque temps à l'inspecteur, M. Achille Lachapelle, mais que rien n'a été fait encore. L'échevin dit que tous les hommes de la corporation sont employés aux trottoirs et qu'on ne pense pas à autre chose depuis quelque temps.

L'échevin Daunais se réfère au fossé de la propriété de M. Omer Geoffrion sur lequel la Ville avait fait des travaux. Il a fallu régler ce cas devant les tribunaux et les frais ont été très onéreux pour le Conseil. Il ne voudrait pas que la même chose se répète avec M. Bakewell.

Les échevins Boisvert et Després se demandent si ce ne serait pas le contracteur qui serait responsable de cet état de choses.

Enfin, l'échevin Grenon propose que le Conseil fasse faire les relevés nécessaires par son ingénieur, M. Trotter, que des voyages de terre soient versés sur ce terrain et que l'on verra ensuite pour la question du gazon. Cette proposition est appuyée par l'échevin Daunais.

L'échevin Ouimet demande que ces travaux soient inscrits sur le rapport qui doit être présenté chaque mois par l'inspecteur, M. Lachapelle afin que le Conseil soit au courant de ce qui se fait. Cette suggestion est inscrite dans le texte de la proposition de M. Grenon.

LE FUTUR RESERVOIR

Le Conseil songe sérieusement à la construction d'un bassin d'une contenance de 100,000 gallons qui sera situé non loin de la pompe sur

la Montée de Pincourt. Des démarches ont été faites auprès de M. Howard Alexander pour acheter une partie de son terrain. Ce M. Alexander a cédé ses droits à une autre personne et l'échevin Léveillé propose, appuyé par l'échevin Daunais, qu'une promesse de vente soit préparée par le notaire Jacques Joubert et que le Conseil rencontre M. Alexander et son acheteur. Le montant de l'achat de ce terrain: \$2,500.

LECTURES DE REGLEMENTS

Le secrétaire fait ensuite les lectures des nouveaux règlements pour travaux d'égoûts et d'aqueduc dans les nouvelles rues au nord de la ville. Je vous avouerai que je n'ai pas eu le courage d'assister à ces lectures fastidieuses. Qu'il suffise de savoir que chaque règlement doit être lu deux fois en séance du Conseil pour être approuvé et avoir force de loi.

PROMESSE DE VENTE

A la séance d'ajournement du 16 juillet, sur une proposition Léveillé-Daunais, il a été résolu que Me Jacques Joubert, notaire, soit autorisé à préparer un acte de promesse de vente par Saul Ettinger, de Montréal, et Howard Alexander, de Terrebonne, celui-ci comme intervenant audit acte, pour donner son consentement. Le Conseil veut obtenir une partie du lot no 123 de la paroisse Saint-Louis de Terrebonne afin d'y bâtir un réservoir de 100,000 gallons d'eau. Le prix sera de \$2,500.

QUATRE REGLEMENTS

Sur une proposition Grenon-Ouimet et en deuxième lecture, sur une proposition Després-Boisvert, il a été résolu que quatre règlements pourvoyant à l'exécution de certains travaux d'égoût soient approuvés. Il s'agit des travaux qui seront payés par les futurs propriétaires sur les rues nouvelles dans le nord de la ville. Les règlements comprennent: 1) une partie de la rue Saint-Sacrement (\$5,700); 2) une rue non nommée encore dans les limites nord, sur le numéro 127-73 (\$18,000); 3) sur la rue non encore nommée (et que les échevins appellent la rue Georges!) et qui pourrait être appelée "Desjardins" si on acquiesce au désir de l'échevin Ouimet. (\$19,200); 4) au nord de la rue Thérberge (\$12,400).

Ces règlements sont approuvés sous les numéros 549, 550, 551, 552.

Il avait aussi été décidé à cette séance que les électeurs-propriétaires intéressés pouvaient approuver ou désapprouver ces règlements lundi soir le 27 juillet entre 7 heures et 9 heures. Aucun électeur ne s'est présenté et les règlements ont maintenant force de loi.

Commission Scolaire

(suite de la 1^{ère} page)

vec une légère augmentation de \$19, pour qu'il fournisse à la commission les ameublements nécessaires aux 6 chambres de la nouvelle annexe et à la salle de communauté des Clercs de St-Viateur. Le montant total est de \$1852.00 pour des lits, armoires, chaises, fauteuils, candélabres, lampes, etc. Le commissaire Lavigne, sans toutefois poser sa dissidence, trouve que le montant par chambre est élevé mais un rapide calcul lui prouve que chaque chambre coûtera environ \$225. Il est donc proposé par le commissaire Lachapelle que ces meubles soient achetés de M. Charbonneau.

Installation d'appareils sanitaires

Le commissaire Lachapelle propose que la soumission de West Chemical Products Ltd. au montant de \$764.25 soit acceptée. Cette compagnie fournira les approvisionnements nécessaires et les appareils sanitaires pour l'annexe de l'école St-Louis: papier pour les mains, savons, cires, etc.

Soumissions demandées

La Commission demandera des soumissions à trois fournisseurs pour la fourniture d'environ 100 petits bureaux. Ent' autres, MM. Rosaire Charbonneau et Forge Moderne de L'Épiphanie seront sollicités.

Deux contrats accordés

Les commissaires, sur une proposition du commissaire Lachapelle, acceptent les prix de deux fournisseurs. Mille-fles Painting de Ste-Thérèse fera des travaux de peinture au coût de \$750, dans les cellules, toilettes et corridors de l'école St-Louis. Napoléon Laforest & Fils Ltée fera l'installation de tuile dans la même école au prix de \$680.00. Un écusson de l'école sera aussi commandé aux poseurs de tuiles qui l'inclueront dans le hall d'entrée de l'école, ceci en surplus du contrat de \$680.00. Le commissaire Gauthier mentionne que le coût de cet écusson ne devrait pas excéder \$50.00.

Le commissaire Lavigne s'étonne que ces travaux ne soient pas confiés à des entrepreneurs de Terrebonne. Le commissaire Lachapelle rétorque que les entrepreneurs susmentionnés travaillent déjà à l'annexe de l'école St-Louis et que ça sera plus facile pour eux de continuer ces travaux de réfection, que si la Commission avait demandé des soumissions, les prix auraient été plus élevés.

M. Lavigne dit que les membres de la Commission sont toujours pressés pour ce genre de contrat et il mentionne le fait que lorsque la tuile a été commandée pour l'annexe, M. Donat St-Yves, un payeur de taxes de notre ville, ne pouvait fournir ses produits et les faire

poser car il fallait faire vite afin d'arriver à temps pour la bénédiction du 28 juin.

Le commissaire Lachapelle dit que M. Lavigne est dans l'erreur, qu'il ne s'agit pas de M. St-Yves mais de M. Lapierre et que celui-ci ne pouvait humainement fournir à temps ses matériaux et les poser. De plus, celui-ci ne pouvait arriver avec les prix déjà fournis à l'entrepreneur Rock Enterprises Ltd par d'autres fournisseurs.

Le commissaire Lavigne n'en soutient pas moins que nos fournisseurs locaux ont été lésés dans leurs droits.

Les états financiers

Le secrétaire fit lecture des états financiers de la Commission. Nous reproduisons les pages les plus importantes de ce bilan ailleurs dans cette édition. Le budget pour l'exercice financier 1959-1960 sera lu à la prochaine assemblée d'août.

Activités colombiennes

Le 21 septembre prochain aura lieu le premier déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb de Terrebonne, au local du Centre Civique et les invités seront alors les champions des "Little Leagues" commandés par les Chevaliers. Soulignons que le "coach" des champions était M. Gabriel Aubin.

Le 15 septembre aura lieu l'initiation des nouveaux membres du Conseil de Terrebonne.

Six comités s'occuperont des activités colombiennes durant la prochaine saison et le président des comités sera M. Yvon Brière, ex-intendant. Il y aura le comité des Activités du Conseil, celui de l'Action Catholique, des Activités fraternelles, du Recrutement, des relations publiques et activités de la jeunesse. MM. Marcel Laurin, Jean-Paul Legris, Paul-Aimé Boisvert, Arthur Dubé, s'occuperont de ces comités.

L'assemblée des députés du district, M. Philippe DesSerres représentera le district 42 et il sera alors question du comité proposé par M. Jean-Marc Fontaine, grand-chevalier de Terrebonne, à l'effet de proposer la publication d'une magazine en français pour les Chevaliers de Colomb de la province.

Nouveau barbier

On nous informe que M. Guy St-Yves, fils de M. et Mme Donat St-Yves, vient d'ouvrir un nouveau salon de barbier sous le nom de "Salon Guy" au 59 rue St-André. Il s'agit du local occupé autrefois par la Pâtisserie Richard. M. St-Yves sollicite l'encouragement de la population.

Grains de sel

Le gardien de la prison au condamné à la chaise électrique qui lui demande comment il procède: "Je vais vous mettre au courant..."

Un ours blanc suit un ours noir: ce qui prouve que les ours se suivent et ne se ressemblent pas.

Il a cessé de travailler dans les lainages car il était rendu au coton.

Passer une nuit blanche à broyer du noir, ça n'est pas rose.

Les dentistes peuvent-ils guérir quelqu'un qui a une dent contre nous?

L'air est tellement pur à cet endroit qu'on devient centenaire en un rien de temps.

On ne tue les éléphants que pour prendre... leurs défenses.

Le docteur l'a mise au régime: elle mangeait trop de bananes.

On manque d'imagination dans certaines boutiques. Témoin ce titre de REVUE SPORTIVE qui est notre depuis au moins trois mois et qui vient d'apparaître dans un journal de notre localité. Notre collaborateur, M. Jean Sanscartier, avait choisi ce titre qui cadre bien avec le titre de notre journal.

Le budget de la Commission Scolaire

Nos lecteurs aimeront sans doute connaître les divers aspects du budget de la Commission Scolaire pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1960. Voici quelques chiffres saillants tels que présentés à l'assemblée du 4 août dernier.

Les dépenses prévues sont de l'ordre de \$252,539. Les recettes, de \$155,546.00.

Les dépenses pour les élèves: frais d'examens, enseignement ménager, travaux manuels, activités dirigées, récompenses de fin d'année, s'élevaient à \$2,950.00.

Les dépenses de capital à même les revenus courants: recouvrement de planchers à l'école St-Louis, prélatris, équipement de classes, tableaux, etc., s'élevaient à \$5,400.00.

On prévoit \$7,000.00 de dépenses diverses: peinture, frais d'enseignement, assurance-groupe, réceptions, urbanis-

me et dons.

Le service de la dette comprendra \$23,822, pour les coupons sur obligations et \$60,000, pour rachat d'obligations. D'autre part, les recettes augmentent en proportion. On prévoit \$155,546, alors qu'on prévoyait seulement \$140,529, en 1958. La taxe de vente rapportera environ \$22,000. Les primes de traitement, \$56,189; les octrois de construction, \$50,442.00.

Les dépenses d'administration seront de l'ordre de \$4,367.00. Les salaires du personnel enseignant seront de \$118,650.00 alors qu'en 1958 on prévoyait seulement \$94,699.60, une augmentation de \$23,950.00.

La Commission prévoit pour les propriétés une dépense de \$25,950.00. Le chauffage seul commande un déboursé approximatif de \$7,500; l'électricité, \$2,500.

L'Expo des Jeunes de l'O.T.J.

par Claude Lemieux

Il pleut ce soir et la salle de l'hôtel de ville ne reçoit que de rares visiteurs adultes qui, d'un oeil critique ou orgueilleux relèquent les travaux accomplis par les enfants des terrains de jeux.

C'est le 10 août qu'avait lieu l'expo d'environ 350 oeuvres de nos petits garçons et de nos petites filles de Terrebonne, qui durant cet été ont fréquenté nos terrains de jeux. Il est de bon aloi de mentionner ici les noms de Magali Paquin et Monique Vézina comme étant les initiatrices de tels travaux. Leur part concernant l'exécution de ces oeuvres mérite qu'on y apporte remerciements et félicitations.

Je me suis permis de prendre en note les noms de ceux et celles qui se sont mérités, par leurs travaux, le droit d'être cités dans nos colonnes. Voici, selon les catégories présentées, les noms des artistes les plus méritants:

DESSIN (gouache, aquarelle, etc.): Claude Quevillon, Daniel Despatie, Angéline Clark, Pierre Lasnier, Jocelyne Paquette.

PYROGRAVURE SUR BOIS: Clifford Bowles, Jean-Pierre Côté.

CUIVRE BATTU: Lise Alard, Louise Demers.

TRAVAUX A L'AIGUILLE (Petit Point): Jocelyne Longchamps.

Tous ces petits et petites dont les noms sont mentionnés, et bien d'autres encore, méritent nos félicitations. Jugés selon leur originalité, leur application et leur expression, ces travaux sont un reflet de l'âme enfantine et des sentiments qui l'animent.

Créer est ce que l'homme normal désire le plus. Stimuler cet esprit créatif chez les enfants, nous procure donc une joie pure et simple. Sachons donc encourager ces élans sans les toujours arrêter, car un niveau artistique précoce laisse prévoir des aspirations humaines élevées.

ANNONCES CLASSEES

TARIF

Chaque mot — 2 cents
Minimum — 50 cents
par insertion

S'adresser à

83 rue Thérberge, Terrebonne

NO 6-3948

A VENDRE — Bicycle pour homme. Très bon état. S'adresser à 46 St-Pierre, en haut du Bureau de Poste. Aussi accordéon piano pour dame. S'adresser à 45 Masson.

ATTENTION — Pour réparation de stores vénitiens, s'adresser à GILLES DAUNAIS, 8 rue St-Paul. Tél. NO. 6-3465. Satisfaction assurée.

TERRAIN A VENDRE — Bien situé rue Georges. Prêt à bâtir. Grandeur 63 x 83. Près écoles et église. S'adresser à 24 St-Sacrement. Tél. NO. 6-8243.

MAISON A LOUER — 6 appartements, chambre de bain. S'adresser à TEL. NO. 6-8483.

A VENDRE

Propriété en briques. Bien située, centre de la ville. Trois entrées, 200 pieds de terrain. S'adresser à :

19 rue OUMET, TERREBONNE, Qué.

A VENDRE — Poêle à bois, crème et vert, 8 ronds. Parfait condition, \$40. S'adresser à 27 Boul. des Braves. Tél. NO. 6-3378.

A VENDRE — Plusieurs articles de ménage comprenant entre autres moulin à laver avec tous les accessoires aspirateur, corset Spencer et support, seringue pour mise en conserve, glacière, etc. S'adresser à Abboton Legris, 34 St-François-Xavier, Terrebonne.

En vacances

M. et Mme Charles-Auguste Locas ont passé leurs vacances aux Etats-Unis, plus précisément dans la pres'île de Cape Cod.

TEL. 105

J. JOHNSON
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Résidentiel - Commercial - Industriel

Rue Jeannotte, MASCOUCHE

NO 6-3238

NIL LAVOIE
ENTREPRENEUR BRIQUETEUR
Brique — Bloc — Pierre

19 MARTEL, TERREBONNE

Bois et matériaux de construction



COMPAREZ NOS PRIX SUR...
Insulboard — Bois de planchers — Portes extérieures et intérieures — Etc.

NOUS AVONS UNE LIGNE COMPLETE DE:
Durolam — Panelyte — Barclaytile pour chambres de bain et cuisines modernes.

Agent des peintures Ottawa Paint Works
STE-THERESE LUMBER ENRG.
Ernest Raymond, prop.

63A, rue Dubois STE-THERESE Tél. TA. 3-5316
NA. 5-1233

SUCCURSALE DE TERREBONNE
617 Martel (angle Masson) Tél. NO. 6-8800

Tout ce qu'il vous faut pour chasser

- ASSORTIMENT COMPLET DE CARABINES
- BALLES et CARTOUCHES
- EQUIPEMENT POUR LA CHASSE
- PERMIS DE CHASSE ET PECHE

FORGET SPORTS SPECIALISTE EN EQUIPEMENT DE SPORT

42 Ste-Marie Terrebonne NO. 6-8005



ABONNEMENTS

BENOIT LINCOURT, 63 ST-PIERRE
 ROLAND RAYMOND, 47 MASSON
 ARTHUR JOBIN, RUE BELCOURT
 NOEL RENAUD, 3 MASSON
 AIME DESPATIE, 83 THEBERGE

CADEAUX POUR TOUTES OCCASIONS
Montres Longines - Bulova - Gladstone - Cyma
Spécialité
Réparation de montres dans notre atelier



G. Ricard & Fils
Horlogers - Bijoutiers
Watchmakers - Jewellers
NO 6-3065
37 Ste-Marie, TERREBONNE

Tél. NO 6-8032 Rés. NO 6-3223

MESSIER AUTOMOBILE Enrg.

Gazoline, Huile, Lavage, Remisage, Graissage, Pneus
Débossage fait par un expert — "Drum de brake" tourné
85, St-François, TERREBONNE Rés. 58, Lachenaie

NO 6-8223

J. ROCH BEAUDOIN

CONTRACTEUR GENERAL

Résidentiel — Industriel

130 CHARTRAND, TERREBONNE

"Le meilleur Shoe Shine en ville" Livraison gratuite

Cordonnerie Noël Renaud

MARCHAND DE CHAUSSURES

Chaussures en cuir solide de haute qualité pour hommes et enfants.
Réparation soignée de tous genres de chaussures et couvre-chaussures.
— Service prompt et courtois à prix modérés —

3 B, Masson TERREBONNE Tél. NO 6-3288

Distributeur exclusif JUS D'ORANGE "GOLDEN GIFT"
Naturel de Floride (Extrait) 100% pur

Laiterie Jean-Paul Clark

LAIT PASTEURISÉ et HOMOGENEISE
CREME PASTEURISEE

— LIVRAISON A DOMICILE —

7, rue Comtois TERREBONNE Tél. NO 6-3362

NO 6-3524

BELISLE AUTO ELECTRIC

Léopold Belisle, Prop.

Générateurs — Starters — Mise au point

Rue LEPAGE

TERREBONNE

Tél. NO 6-8479

CLEMENT LARIVIERE

M. EL.

Contracteur Electricien

SPECIALITE : REPARATION

25 MATHIEU,

TERREBONNE



DEER BRAND

NO. 6-3752

LIVRAISON

GRATUITE

A. CHARRON

FRUITS ET LEGUMES

Gros et Détail

70 ST-JOSEPH,

TERREBONNE

M. Chapleau obtient le contrat

M. Léo Chapleau, électricien, a obtenu le contrat d'installation d'un système d'éclairage au parc municipal situé à l'angle du boulevard des Braves et de l'avenue Saint-Louis, pour la somme de \$2,650.00.

On se souviendra qu'à la séance du 7 juillet deux soumissions avaient été ouvertes, celle de M. Léo Chapleau au montant précité et celle de Corbeil Electricque Enrg. au montant de \$3,480.00.



Les travaux d'installation d'un système électrique dans le parc de l'avenue Saint-Louis vont bon train. Nous voyons ici l'échevin Antonio Daunais qui s'est fait le champion de ce projet, à gauche, surveillant l'opérateur de la machine à creuser, M. Jean-Paul Quevillon.

En fin juillet, l'excavateur de la Ville a creusé les tranchées nécessaires où seront enfouis les fils souterrains. L'éclairage sera fourni par quatre lampadaires modernes du plus bel effet et on éclairera aussi les kiosques.

Au Service de Santé

Le docteur Réal Lacroix, de l'avenue St-Louis, est attaché, depuis le 1er juillet dernier au Service de Santé de la cité de Montréal. Il désire cependant aviser sa clientèle qu'il fait du bureau tous les soirs, excepté le mercredi et le dimanche, de 7 heures à 9 heures.

M. Lacroix et sa famille habitent Terrebonne depuis le 1er avril 1950.

Maintenant à Terrebonne

M. et Mme Gustave L'Heureux qui habitaient leur ferme dans la paroisse depuis plusieurs années, sont maintenant résidents de Terrebonne depuis un mois. Ils habitent au 149 rue Gagnon. M. L'Heureux est le père de M. Georges L'Heureux, ébéniste de la rue Ste-Marie.

Monument du seigneur Masson dans le parc

L'échevin Antonio Daunais s'est fait le porte-parole de ses électeurs de Sainte-Marie afin d'obtenir du Conseil une restauration complète du parc municipal situé près du boulevard des Braves et déjà les travaux sont avancés. Le nivellement a été fait et on a versé des voyages de pierre et de terre près de l'étang du moulin.

Il faudra sans doute que cet étang soit dragué ou du moins nettoyé des herbes qui n'offrent pas un beau coup d'oeil. Cela viendra en temps et lieu, sans doute l'année prochaine alors que les travaux se continueront.

M. Daunais, avec tous ses concitoyens, aimerait que la succession Masson érige dans le parc un monument à la mémoire du seigneur Joseph Masson. Il a déjà été question d'un buste ou d'une stèle qui serait offert par la succession à la Ville de Terrebonne mais les choses en étaient restées là. Nous espérons que des démarches seront entreprises afin de doter le parc d'un monument digne du seigneur Masson.

Le R. F. Lachapelle à St-Rémi

Le R. F. Jean-Louis Lachapelle, fils de M. et Mme Achille Lachapelle de la rue Laurier, vient d'obtenir en fin de mai, le baccalauréat ès-arts de l'Université de Montréal. Agé de seulement 27 ans, le R. F. Lachapelle, est en communauté chez les Clercs de St-Viateur depuis 9 ans. Durant les vacances, il est allé à l'Université de Toronto afin de se perfectionner en anglais et ses supérieurs l'enverront, en septembre prochain, à St-Rémi afin qu'il organise dans cette ville, le cours supérieur au collège de l'endroit.

Nos plus sincères félicitations au R. F. Lachapelle qui fait honneur à ses concitoyens de Terrebonne.

Tirage du Club Juvénile de la Police

C'est samedi prochain, le 22 août, qu'aura lieu le grand tirage au profit des jeunes organisé par le Club Juvénile de la Police de Terrebonne. De magnifiques prix seront tirés au sort lors de la journée du Club, ce samedi-là.

A Drummondville

M. et Mme Achille Sanscartier habiteront, en septembre prochain, à Drummondville, non loin de leur fille, Rachel. Ils ont vendu leur propriété de la rue Thérèse à M. James P. McGuire qui viendra l'habiter avec sa famille le mois prochain.

Elèves de Terrebonne qui iront à l'extérieur

Nous publions ci-dessous une liste des enfants de notre ville qui iront étudier à l'extérieur à compter de septembre prochain. Ces noms nous ont été remis par M. Serge Martin, fils de M. et Mme Léo Martin, que nous remercions pour sa collaboration. Il est à peu près certain que cette liste n'est pas complète et nous nous en excusons d'avance auprès des familles qui ne seraient pas mentionnées. On voudra bien nous faire savoir, pour l'édition de septembre, les noms des enfants qui n'apparaîtraient pas ci-dessous.

SEMINAIRE DE STE-THE-RESE: Gilles (fils de Mme Elphège Lauson), en Philosophie 2e année; Marcel (fils de M. et Mme Augustin Chapleau), en Philosophie 1ère année; Raoul (fils de M. et Mme Benoît Lincourt), en Rhétorique; Robert (fils de M. le notaire et Mme Léopold Gravel), en Belles-Lettres; Serge (fils de M. et Mme Léo Martin), en Versification Latin-Grec; Jean-Claude (fils de M. et Mme Rosaire Clark), en Versification Latin-Sciences; Gilles (fils de M. et Mme Wilfrid Bélisle), en Versification Latin-Grec; Roger-Marc (fils de M. et Mme Hervé Sanscartier), en Méthode; Richard (fils de M. et Mme Roland Lafrenière), en Méthode; Jean-Claude (fils de M. et Mme Jean-Jacques Bergeron), en Syntaxe; Richard (fils de M. et Mme Rosaire Clark), en Éléments Latins; Pierre (fils de M. et Mme Paul Raymond) Éléments Latins; Mario (fils de M. et Mme Gérard Oumet).

COLLEGE LAVAL (St-Vincent de Paul): Pierre (fils de M. et Mme Jacques Corbeil); Yves (fils de Mme Gérard Charbonneau).

UNIVERSITE DE CALIFORNIE: Gabriel (fils de M. et Mme Lucien Gingras) doctorat en biologie.

UNIVERSITE DE MONTREAL: Jean Gingras, faculté des sciences; François (fils de Dr et Mme François Paquin) 1ère année de médecine; Jean-Guy (fils de M. et Mme Joseph Thérien) 3e année en Génie.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER: Laurent Gingras, philosophie 1ère année pédagogique; Jean-Claude (fils de M. et Mme Roméo Vaillancourt) mêmes études.

SIR GEORGE - WILLIAM COLLEGE, MONTREAL: André (fils de M. et Mme Achille Lachapelle) études en chimie.

ECOLE SUPERIEURE ST-VIAEUR: Gilles (fils de M. et Mme Raoul Forget), 12e année; Gérard (fils de M. et Mme Jean Raymond).

ECOLE NORMALE DE RIGAUD: Denis (fils de M. et Mme Alexandre Grenon); Yves et Serge (fils de M. et Mme Philias Boisvert); Marcel (fils de M. Denis Gascon); Gérard (fils de M. et Mme Albert Sanscartier).

SEMINAIRE DES MISSIONS ETRANGERES DE PONT-VIAU: Gilles (fils de M. Denis Gascon), 2e année de théologie.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION: Pierre (fils de M. le docteur et Mme Benoît Galarneau); François (fils de M. et Mme Raoul Chartrand); Pierre, (fils de M. et Mme Georges Gauthier).

COLLEGE DE MONTREAL: Marc (fils de Mme Marcel Aubin); Réjean Paquin.

COLLEGE ST-DENIS DE MONTREAL: René (fils de M. et Mme Bertrand Langlois).

Merci quand même!

Les élections à la Commission Scolaire sont maintenant chose du passé et le peuple a élu mon adversaire. Malgré cette défaite, je ne conserve aucune amertume et je tiens quand même à remercier tous les électeurs qui ont bien voulu voter pour moi. Je me tiendrai quand même à la disposition de tous ceux qui auraient besoin de mes services.

Merci à tous ceux qui se sont dévoués pour ma candidature et aux électeurs. Je n'abandonne pas pour cela la scène scolaire et dès l'an prochain, avec l'aide de tous, on me reverra poser ma candidature officielle.



FRANÇOIS CHARBONNEAU

COLLEGE BREBOEUF DE MONTREAL: Guy Langlois, versification.

COLLEGE NOTRE-DAME: Gilles et Pierre (fils de M. et Mme Raymond Roberge); Georges (fils de M. et Mme Louis Asselin).

JARDIN DE L'ENFANCE, ST-VINCENT DE PAUL: Raymond (fils de M. et Mme Louis Asselin).

MONT ST-LOUIS: André Ouellette, en Belles-Lettres.

COUVENT DE STE-THE-RESE: Louise (fille de M. et Mme René Grenon), finissante.

COUVENT DE RAWDON: Alix Paquin, Carole Roberge.

COUVENT BASILE - MOREAU: Marie-Suzon et Roxane Paquin en Belles-Lettres et Versification.

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL: Claude Gingras, 2e année; Richard Grenon (fils de M. Odilon Grenon); Marcel (fils de M. et Mme Paul Valiquette, rue Gagnon).

SEMINAIRE DES SAINTS-APOTRES, LAPRAIRIE: Jacques (fils de M. et Mme Théodé Gauthier).

CRECHE ST-FRANCOIS D'ASSISE (POINTE AUX TREMBLES): Claire (fille de M. et Mme Théodé Gauthier), études en puériculture.

COLLEGE MARIE-ANNE DE MONTREAL: Marie (fille de M. et Mme Benoît Galarneau); Paule (fille de M. et Mme Jacques Corbeil); Lorraine, Diane et Ginette (filles de M. le docteur et Mme Rosaire Gauthier).

REGINA ASSUMPTA DE MONTREAL: Francine (fille de M. et Mme Réal Vézina); Nicole (fille de M. Gaston Desroches); Colette et Marie-Andrée (filles de M. et Mme Jean Rivet).

COLLEGE ST-VIAEUR DE MONTREAL - NORD: Michel (fils de M. et Mme Aimé Charbonneau), en éléments latins; Jean-Pierre, (fils de M. et Mme Roger Côté); Gilles (fils de M. et Mme Armand Delcourt); Robert (fils de M. et Mme Léandre Lauson).

INSTITUT DES SOURDS-MUETS: Denis (fils de M. et Mme Albert Sanscartier).

SEMINAIRE DES VOCATIONS TARDIVES A ST-JEROME: André (fils de M. et Mme Edouard Quevillon).

Nous tenons à le répéter: aucun favoritisme n'a dicté notre conduite en compilant cette liste des enfants qui iront étudier en dehors de notre ville. Nous serons reconnaissants aux parents qui voudront bien nous téléphoner pour nous faire connaître les noms de ceux qui n'apparaîtraient pas ci-dessus.

Merci.

De nos jours les patrons demandent des spécialistes dans chaque branche de l'industrie ou du commerce. Pour rencontrer leurs exigences légitimes, il faut que les jeunes soient préparés. Ils ne pourront faire face au monde extérieur que s'ils sont prêts.

En conséquence, jeunes gens, jeunes filles, étudiez de tout votre coeur, de toutes vos forces, car les matières qui vous semblent inutiles et bien inutiles aujourd'hui, vous prouveront plus tard que dans la vie elles sont indispensables.

Cet article est tout le contraire d'un préchi-précha. Ne vous fiez pas à ces personnes qui vous diront qu'elles ont réussi malgré leur pauvre petite 4e année. Si vous ne voulez pas vous faire remplacer dans l'industrie et le commerce par les robots que la science nous promet, collez-vous aux études avec toute votre âme.

Plus de parents de nos jours font les sacrifices nécessaires pour envoyer leurs enfants à l'extérieur pour parfaire leur instruction. La première liste que nous publions dans cette page, d'enfants qui iront étudier en septembre dans les institutions de haut-savoir, prouve qu'il y a encore des parents qui comprennent leur rôle. Nous ne lançons pas la pierre, au contraire, aux parents qui ne peuvent décemment envoyer leurs enfants à l'extérieur. Il faudrait, pour tous ces talents qui se perdent faute d'argent, des lois humaines que seuls nos gouvernements supérieurs peuvent nous donner.

LA RENTREE

D'ici quelques jours, les élèves de nos institutions seront en classe, préparant leurs leçons et leur avenir. Il y aura bien au début quelques frictions à cause des classes plus ou moins encombrées, mais lorsque le tassement sera complet, il faudra se mettre à l'oeuvre et pour de bon. A l'instar des "grands" qui, eux aussi, rentrent de vacances et de travail plus ou moins vigoureux, les "petits" devront se retrouver les manches et abattre de la bonne besogne.

On a dit et écrit que les études telles que pratiquées présentement, ne forment plus les citoyens de demain, comme celles qui étaient enseignées il y a vingt ans. A cela il y a une explication toute trouvée: la discipline que les parents n'exercent plus envers leurs enfants. Vous croyez que je blague? Allez donc vers 10 heures le soir dans certains foyers et vous y verrez les

enfants qui regardent la TV. Les devoirs ont été bâclés, les leçons apprises en diagonale et, les yeux rivés sur l'appareil, les petits s'endorment en lorgnant des spectacles qui ne sont pas faits pour eux.

Ne cherchons pas ailleurs une explication toute prête. Les maîtres et maîtresses savent aussi bien qu'il y a vingt ans comment on enseigne aux petits. Mais il leur manque cette chose indispensable en éducation: la collaboration des parents. Pourquoi cela?

Parce que tout simplement, les parents sont pris ailleurs, dans un tourbillon toujours plus étourdissant de plaisirs-à-la-mode, de sorties multipliées, de soucis quotidiens d'argent, de travail et d'avenir. Avec cela on prépare une race de gens que les études désintéressent de plus en plus et qui iront grossir, dans quelques années, le nombre des sans-travail ou des manoeuvres.

M. et Mme St-Yves dans l'Ouest

M. et Mme Donat St-Yves, de la rue St-François, accompagnés de M. Hormisdas St-Yves, sont actuellement en voyage dans l'Ouest canadien où ils visitent M. et Mme Alfred St-Yves et M. et Mme Henri Cayer. Les voyageurs ont quitté Montréal le mardi 11 août par un train du Canadien National en direction de Willow Bunch, Saskatchewan, à 130 milles de Regina, la capitale de cette province. Nos concitoyens seront dans l'Ouest pour une quinzaine.

Tel. Terminus 7-2748

DRUD'HOMME CONTRACTEURS GENERAUX

FRÈRES tée

READY-MIX • Excavation

L'ASSOMPTION, P.Q.

NO 6-8280

A. JOBIN
EPICERIE - BOUCHERIE

Livraison gratuite dans toutes les parties de la ville

RUE BELCOURT, TERREBONNE

NO 6-3127

J. P. LEVEILLE
LAITIER

Lait et Crème Pasteurisés

6 rue LEVEILLE, TERREBONNE

NOUVEAU No 6 3792 3793

DANCOSE SUPER MARKET
BIERE et PORTER

Livraison à domicile

45 ST-JOSEPH, TERREBONNE

Tél. NO 6-3201

MERCERIE pour HOMMES

DONAT ST-YVES
Marchand de Chaussures

Tous genres de prélatés — Valises et sacs de voyage

31 ST-FRS-XAVIER, TERREBONNE

NO 6-3129

PLYWOOD "SYLVAPLY" Intérieur et Extérieur
ANTOINE CORRIVEAU

TERREBONNE LUMBER
ENRG.

Moules de toutes sortes
Bois de construction et matériaux

85 ST-LOUIS, TERREBONNE

Maison établie en 1910 NO 6-3886

WILFRID BELISLE
FORGERON

Agence: Massey-Harris et Tracteurs Ferguson

12 ST-FRS-XAVIER, TERREBONNE

TEL. 3

L'Imprimerie Bernier Enrg.
IMPRESSIONS COMMERCIALES DE TOUS GENRES

95 rue des SULPICIENS, L'ÉPIPHANIE, Qué.

Vos réceptions deviendront un plaisir si vous vous approvisionnez à

LA PATISSERIE
A. Riehard, prop.

Ouverte tous les jours de 9 à 9
Amuse-Guestes pour les fines bouches — Gâteaux succulents
Pâtisseries

TOUIT POUR VOS REUNIONS

NO 6-3512 Nous livrons 54 ST-PIERRE



Téls: NO 6-3744 et 3745

NETTOYEUR TERREBONNE CLEANER
L. CARON, PROP.

Service de 3 heures

NETTOYAGE — PRESSAGE — REPARATIONS
ENTREPOSAGE

40, rue Lepage, Terrebonne



Revue Sportive
par JEAN SANS CARTIER

Les Blue Caps...
(suite de la 1ère page)

Claude Paquette, Serge Meilleur, Pierre Aubin, Pierre Demers, Raymond Cloutier, Jacques Lefebvre et André Daunais qui a joué en de très rares occasions cette année, l'instructeur et le gérant général de l'équipe, Lucien Paquette et Jean Aubin, ont réussi à combler ces vides et à former une équipe bien représentative en ajoutant de nouvelles figures à celles déjà connues de l'année dernière. Tous les joueurs sans exception ont contribué aux succès du club, cependant quelques-uns d'entre eux ont brillé tout particulièrement, et je m'en voudrais de passer leurs exploits sous silence.



Gilles LAVIGNE

L'une des principales vedettes du club cette année a sans aucun doute été ce jeune joueur qui occupe la position de deuxième but. Gilles a remporté le championnat des frappeurs de la Ligue avec une formidable moyenne de .492. Si un trophée était décerné au joueur le plus amélioré depuis la saison précédente, Gilles l'aurait mérité d'emblée. L'an dernier à sa première saison dans le Junior, il a connu une année banale et a même réchauffé le banc plus souvent qu'à son tour. Gilles n'avait pas l'intention de voir la même chose se répéter cette année; il a pratiqué sans relâche à améliorer son coup de bâton et sa tenue au champ. Ses efforts n'ont pas été vains et il reçoit maintenant la juste récompense de son travail acharné. Lavigne excelle pour réussir des coups retenus (bunts) et une bonne partie de ses coups sûrs ont été obtenus de cette manière. Défensivement, son jeu sans être spectaculaire est efficace et des plus réguliers. Couvrait beaucoup de terrain autour du deuxième sac Gilles a facilité le travail de l'arrêt-court, surtout lorsque c'était le jeune Réjean Lachapelle qui occupait ce poste qu'il a du reste très bien rempli. Le trophée du champion frappeur de la Ligue Provinciale Junior a été présenté à Gilles Lavigne dimanche soir dernier lors de la troisième partie de détail entre Ste-Thérèse et Terrebonne.

Un des joueurs les plus anciens avec le club, (il en fait partie depuis le tout début il y a maintenant 4 ans), Robert "Bob" Choquette a connu cette année sa meilleure saison depuis ses débuts. Robert avait très bien fait à ses 3 premières années avec le club; très consistant tant à la défensive qu'à l'offensive, il s'était toujours maintenu parmi les meilleurs frappeurs de son équipe et du circuit. Même si Bob n'a jamais reçu toute la publicité qui lui venait il a toujours été un des piliers de l'équipe. Et il a été pour beaucoup dans les succès remportés par les "Blue Caps" des années précédentes. Modeste à l'extrême, Robert ne parle jamais de ses prouesses personnelles. C'est le joueur d'équipe par excellence. Jasez avec lui après une victoire remportée par son équipe et dans laquelle il a eu le beau rôle, et il vous parlera de l'efficacité du lanceur, des belles pièces défensives exécutées par ses coéquipiers, mais de lui, pas un mot. Ce qui fait qu'il est un joueur des plus populaires parmi ses compagnons de jeu. Comme il est dit plus haut, Bob a connu cette année sa meilleure saison, et quelle saison! Une excellente moyenne de .407, la deuxième de toute la Ligue, le plus de coups sûrs réussis, 33, le plus de points comptés 25. C'est

pendant dans la production des points que Bob s'est surpassé; 40 points produits en 24 parties, de loin le plus haut total de toute la Ligue, une moyenne de 1.67 point produit par partie. Et pour ceux qui connaissent bien le baseball 40 points produits en 24 parties c'est quelque chose. Choisi par son instructeur au début de l'année pour frapper au quatrième rang, position la plus importante dans l'alignement, Robert s'est avéré le coigneur le plus dangereux et le plus opportuniste avec des coureurs sur les buts. Plusieurs de ses coups sûrs, frappés en temps opportun, ont changé des défaites imminentes en éclatantes victoires. Récipiendaire du trophée "le joueur le plus utile à son club", choisi à juste titre par les dirigeants de la Ligue, Robert Choquette peut et doit être fier de sa magnifique saison.



Claude PRUD'HOMME

Claude Prud'homme qui a compilé un dossier de 12 victoires contre seulement 2 défaites, a été choisi le meilleur lanceur du circuit et a reçu le trophée attestant sa valeur. Des 18 victoires remportées par le club Claude en a décroché 12, soit exactement les 2/3, un record vraiment exceptionnel. Lançant sou-

monticule, au champ intérieur et finalement au champ extérieur, il a évolué avec brio à chacune de ces différentes positions. André a également brillé au bâton en maintenant une moyenne de .383 la cinquième meilleure de toute la Ligue.

Paul Bertrand lanceur droitier de l'équipe, s'est révélé le meilleur frappeur parmi les lanceurs du circuit avec 13 coups sûrs en 33 présences au bâton pour une moyenne de .394, la troisième meilleure de la Ligue.

D'autres faits saillants qui ont permis aux "Blue Caps" de remporter le championnat: un jeu défensif hors-pair qui a préservé plusieurs victoires. Une offensive vraiment formidable comme le démontre le classement des frappeurs de la Ligue. En effet les 3 premiers sont des joueurs des "Blue Caps". Et des 5 premiers frappeurs Terrebonne en a 4. Une moyenne d'équipe au bâton de .310, soit 190 coups sûrs en 612 présences au marbre.

André Martel est un autre joueur qui a accompli un magnifique travail. Utilisé au

CLASSEMENT DES JOUEURS DU TERREBONNE

	A.B.	P.	C.S.	Moy.
1—G. Lavigne	59	22	29	.492
2—R. Choquette	81	25	33	.407
3—P. Bertrand	33	5	13	.394
4—A. Martel	73	18	28	.383
5—A. Daunais	26	12	8	.307
6—R. Contant	83	22	24	.289
7—J. Lavigne	64	16	18	.281
8—J. Chartrand	65	17	17	.261
9—C. Prud'homme	2	6	7	.166
10—S. Lachapelle	36	8	6	.166
11—R. Lachapelle	14	2	2	.143
12—R. Gravel	36	2	5	.138

LANCEURS

	12 victoires	2 défaites
C. Prud'homme	12 victoires	2 défaites
P. Bertrand	4 victoires	0 défaite
A. Martel	2 victoires	2 défaites
R. Gravel	0 victoire	2 défaites

CLASSEMENT FINAL DES EQUIPES

	P.J.	P.G.	P.P.	Moy.
TERREBONNE	24	18	6	.750
ST-JEROME	24	16	8	.667
JOLIETTE	24	11	13	.458
STE-THERESE	24	2	22	.083

Lucien Paquette, instructeur de l'équipe, et Jean Aubin, gérant-général, ont fait un travail magnifique avec le matériel qu'ils avaient en mains, méritent nos plus sincères félicitations pour les heures données sans compter au service des "Blue Caps". La direction du club, Florimond Gauthier, président; Normand Cherry, vice-prési-

L'O.T.J. vue par des yeux de quinze ans

par Louise GAUTHIER

L'autre jour, je me promenaient sur le bord de la rivière avec quelques amis dans les "teen" comme moi, et nous bavardions de choses et d'autres. Nous étions justement sur le sujet des tournants de la vie. Le fait de voir jouer un grand nombre de petits et de petites sur le terrain du Centre civique nous faisait penser que déjà une époque heureuse de notre vie était révolue. Les années passées, sous l'oeil attentif des moniteurs de l'O.T.J., nous nous amusions bien nous aussi, comme les plus jeunes que nous voyons aujourd'hui. C'était le beau temps.

Le soleil ardent, la poussière, la fatigue, l'effort physique, rien ne nous arrêtait. C'était le jeu de drap, les courses éfrénées, la nage, la culture physique, le ballon chasseur; nous pratiquions tout ça avec ardeur et ambition, tout comme celles d'aujourd'hui.

Cette heureuse époque restera toujours gravée parmi les souvenirs les plus chers de mon enfance. Et encore, faut-il me rappeler le couronnement de cette époque: mon élection comme maîtresse des Terrains de Jeux pour 1956.

Malgré le charme qu'évoquent en moi ces belles années de mon enfance, il faut bien avouer que les jeux d'aujourd'hui sont encore mieux organisés qu'autrefois. L'oeuvre de l'O.T.J. prend une telle importance que les autorités et les éducateurs lui apportent la plus grande attention. On voit dans les journaux que partout dans la Province les loisirs des enfants en vacances reçoivent autant d'attention que les activités scolaires. Nous les jeunes,

Semaine sportive

Plusieurs activités se sont déroulées dans le cadre de la semaine sportive à Terrebonne la semaine dernière.

Dimanche et lundi derniers avait lieu à l'hôtel de ville l'exposition des travaux d'artisanat exécutés par les enfants fréquentant les terrains de jeux.

Mardi avaient lieu les 2 premières parties de détail de la "Little League". Les Tigres de N. Cherry triomphèrent des Braves de Pierre Demers au compte de 13 à 2. Les As de J. Sanscartier durent s'avouer vaincus devant les Lions de G. Aubin.

Mercredi la première joute de détail entre Ste-Thérèse et Terrebonne. Victoire remportée par les "Blue Caps" avec C. Prud'homme au monticule. Immédiatement après la partie de baseball les spectateurs se transportèrent au terrain de tennis où un catch entre des joueurs de l'Assomption et de Terrebonne se disputait. Nos porte-couleurs durent s'incliner devant leurs adversaires.

Le clou de la soirée était le match d'exhibition mettant aux prises Roland Godin et François Godbout, membre de l'équipe Canadienne de la coupe Davis. Après s'être rendu compte avec quel brio Godbout, âgé de seulement 21 ans, évolue on comprend qu'il ait pu être le seul joueur de l'équipe Canadienne avec Robert Bédard à enlever un set aux Australiens lors des matches de la Coupe Davis. Godbout un joueur gaucher possède un revers formidable et est un as pour réussir des placements sur des coups à la volée avec son revers. Godin sans être du calibre de Godbout, reste tout de même un très bon joueur.

Jeudi avait lieu la deuxième joute entre Ste-Thérèse et Terrebonne qui remporta une seconde victoire en autant de joutes. Au moment où ces lignes sont écrites, il manque seulement une victoire à notre équipe pour passer en finale. Un tournoi de croquet organisé par B. Lachapelle réunissant un grand nombre de joueurs, débuta jeudi et se continuera la semaine prochaine.

Vendredi était la journée tant attendue des jeunes. En effet plusieurs enfants travaillaient depuis plusieurs semaines à la fabrication de leurs "chars" pour le Derby des boîtes de savon. C'est devant une foule énorme, parents et enfants, massée au Blvd des Braves que se déroulèrent les courses.

Le chef de police M. Aimé Charbonneau fut témoin à la circulation régulière afin que les enfants puissent concourir tout à leur aise. Le prix pour le plus beau "char" fut gagné par Jean Laborde. La course catégorie Pee-Wee fut remportée en 18 secondes par Maurice Hamel âgé de 9 ans. Dans la catégorie Bantam, Gilles Vaillancourt âgé de 13 ans l'emporta en 20 secondes.

Dimanche les olympiades annuelles de Terrebonne au Centre Civique immédiatement après lesquelles plus de 100 trophées seront remis aux enfants méritants.

Dans la soirée une grande danse publique avec orchestre aura lieu dans la cour du Centre Civique, en plein air.

Ici et là dans les sports

M. Hubert Houle, assistant-gérant du Centre des Loisirs, nous annonce qu'une ligue de Bowling d'hommes d'affaires groupant 8 équipes jouera ses parties tous les mercredis après-midi. Aucun prix ne sera distribué au cours de la saison, cependant à la fin de la saison régulière tous les membres pourront faire une croisière au Saguenay, probablement dans le mois de juin.

Hubert nous a également annoncé que tous les mercredis matins, alors que les pré-scolaires seront réunis au gymnase leurs mères pourront se grouper dans la salle de quilles et se former en équipes de bowling. Il est question qu'une vedette de l'Heure des Quilles, Yves Charbonneau ou Maurice Boyer vienne au bowling chaque mercredi matin pour donner une clinique sur les quilles.

Toutes les dames désirant obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet sont priées de communiquer avec M. H. Houle au Centre NO 6-9033.

Des cours de golf seront donnés cet hiver aux mordus de ce sport à compter du mois de janvier. Vu le nombre toujours grandissant d'adeptes de ce sport très en vogue, ces cours seront sûrement suivis par un grand nombre.

Les Lions de G. Aubin ont remporté le championnat dans la Petite Ligue. Ont suivi dans l'ordre: les Tigres, les As et les Braves.

Ligue de Hockey Inter-Comtés du président Jean Aubin

Lors d'une assemblée tenue le 4 août, les dirigeants ont décidé que les 4 équipes à faire partie de cette ligue seraient les mêmes que l'année dernière. Cependant si on décidait de porter le nombre de clubs à cinq, Ste-Thérèse verra probablement un club défendre ses couleurs.

Actuellement les quatre équipes formant cette ligue sont: Terrebonne, Ville St-François, Mascouche et Bois des Filon.

Cette année, il est fortement question que les clubs puissent jouer 2 fois chacun par semaine à l'aréna de Ste-Thérèse, les mardis et jeudis soirs. Un dépôt de \$100. sera exigé de chaque équipe.

Un publiciste sera nommé et chaque club paiera sa quote-part. Le mois prochain nous aurons certainement des renseignements plus précis à vous communiquer au sujet de cette ligue qui promet d'être bien intéressante.

Ligue de hockey

Le lundi 17 août devait avoir lieu une réunion préliminaire en vue de former la Ligue de Hockey des Mille-Isles Intermédiaire à l'aréna de Sainte-Thérèse. M. Raoul Galipeault qui nous a fourni ce renseignement au début de la semaine nous a dit qu'il sera question d'opérer à 6 ou 7 clubs et que les par-



PROTEGEZ TOUS VOS BIENS AU MOYEN DE L'ASSURANCE

Représentant "LA SAUVEGARDE" Cie d'Assurance-Vie

ASSURANCES FEU — VOL — AUTOMOBILE ET TOUS GENRES DE RESPONSABILITES.

JEAN-PAUL FORGET
ASSURANCES GENERALES

TERREBONNE

41-A LEPAGE NO. 6-3128

BULLETIN D'ABONNEMENT à la

REVUE DE TERREBONNE

NOM :

ADRESSE :

(préier d'écrire lisiblement)

Abonnement de 12 mois \$1.50 (ajouter .15 pour échange de chèque)

Adresser à: AIME DESPATIE, "LA REVUE DE TERREBONNE" 83, rue Théberge Terrebonne, Qué.

Service 24 heures NO 6-8481

GERARD GUENETTE
CONTRACTEUR
PLOMBERIE • CHAUFFAGE
Spécialité: Réparations

251 Gagnon TERREBONNE
5105 Rivard MONTREAL

Le magasin du chic... à prix raisonnables... Tél. NO 6-3102

Chez OSCAR
MERCERIE POUR HOMMES
LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS
Spécialité: — Habits faits sur mesures

70, rue ST-PIERRE TERREBONNE

NO 6-3532

Les Sables des Mille-Iles Ltée
SABLE — GRAVIER
Station de Service Supertest

8 CHAPLEAU, TERREBONNE

Tél. NA. 5-5604
Aucun frais d'appel.

PAUL-EMILE LOCAS
CONTRACTEUR
ASPHALTE et GAZON

Terrasse Guy Ouimet TERREBONNE

DE SOTO et DODGE
Les meilleures valeurs sur le marché



GARAGE ERNEST LEROUX
Représentant autorisé
DODGE — DE SOTO — CAMIONS DODGE
Tous genres de réparations d'automobiles et de camions
Accessoires authentiques — Pneus "Firestone"

53 MASSON TERREBONNE NO 6-3861

Tél. NO. 6-3287

GERARD CLARK
Sablage de Plancher
VIEUX PLANCHERS
REMIS A NEUF
Estimés gratuits sans obligation

192 CHARTRAND, TERREBONNE

NO 6-3152

MENUISERIE...
ROMEO AUBIN
Meubles sur commande — Fixture de magasins
Cuisines modernes — Menuiserie générale

70 Montée Masson, St-François-de-Sales



Canuel Automobile Enrg.
Agent autorisé
OLDSMOBILE — CHEVROLET — Camions Chevrolet

Lucien Canuel Terrebonne Tél. NO 6-3766

NO 6-3004

TERREBONNE ORNEMENTAL
Robert Dumas, prop.
Soudure générale — Fer ornemental — Fer forgé
Marquises — Grilles — Clotures — Etc.
Créations sur demandes — Estimés gratuits

115 Blvd TERREBONNE, TERREBONNE

Toujours à votre service

GARAGE HERVE
REPARATION GENERALE
Ouvert dimanche 9 A.M. à 10 P.M.
Agent "SHELL" — Vendeur: Pneus "Goodyear"

54 CHAPLEAU TERREBONNE NO 6-9020

LES CAHIERS DE SAINTE-CLAIRE
mes notes... sans menottes!

... Le lundi 13 juillet, élections à la Commission Scolaire après un appel nominal le 6 courant, sans sursauts mais avec commentaires aigres-doux de la part des deux camps en présence. Ce qui intéresse les gens c'est de savoir par qui est amené tel ou tel candidat. Résultat: 80 voix de majorité pour Philippe Sanscartier qui l'emporte sur son adversaire François Charbonneau.

... Le même soir, tirage au sort des trois administrateurs du Centre des Loisirs. Le hasard qui avait été si justement défini: l'intendant du bon Dieu, par ce bohème à l'eau de rose qu'était Murger, le hasard fait que Jacques Aubin, Donat St-Yves et Jacques Corbeil, sortent du chapeau. Ils sont réélus haut-la-main. On devinait que tout le monde avait hâte de réélire ces messieurs qui ont tout de même abattu de la belle ouvrage.

... Même soir, réélection de Ludovic Laurier et Emile Pigeon comme maires de Lachenaie et Bois-des-Filion. La fièvre électorale n'est pas prête de s'éteindre au pays de Québec et de Terrebonne.

... Je reçois la visite de Robert Garry, professeur à l'Institut de Géographie de l'Université de Montréal. Ce monsieur enquête en vue de déterminer les possibilités d'implantations industrielles au nord de Montréal. Parmi une avalanche de phrases plus intéressantes les unes que les autres, il me dit que la publicité des villes qui cherchent de l'industrie est mal dirigée. Je lui réponds que cette publicité devrait se faire à l'échelle régionale mais que l'individualisme de nos cités et villes n'est pas lettre morte encore. Le professeur a déjà interrogé à Terrebonne des concitoyens dont le maire Léon Martel, Armand Corbeil, Louis Asselin, Louis-Philippe Raymond. Je souhaite de tout mon coeur que cet inventaire de nos possibilités nous amène de l'industrie. Les messieurs cités plus haut sont unanimes à déclarer qu'il nous faudrait des industries de moyenne importance, employant de 50 à 100 mains. Voilà qui est très raisonnable. A nous de nous décroiser les bras et de nous en occuper, sans parti-pris, sans attendre que ça nous tombe du ciel, sans surtout tirer la couverture sur son petit orgueil.

... Grâce à l'amabilité de Mme Léopold Masson qui vient de vendre sa résidence du boulevard des Braves pour habiter Montréal, j'obtiens des renseignements extrêmement intéressants sur Me Charles-Henri Desjardins, ex-maire de notre ville. Savait-on que nous n'avons plus que trois ex-maires vivants, soit Charles-Henri Desjardins, Ephraïm Raymond et Léopold Lachapelle. A ne pas oublier lorsque nous fêterons (?) le centième anniversaire d'incorporation de Terrebonne en ville, en mai 1960. Et ce, malgré certaines personnes qui ne songent qu'à l'avenir sans penser que ces maires des années '20, '30 et '40 ont tout de même préparé les terrains à l'évolution actuelle. On ne peut impunément se détacher du passé.

... Lu quelque part: "Les miroirs, avait un jour déclaré Jean Cocteau, feraient bien de réfléchir un peu avant de renvoyer les images".

... Au cours de l'été il y aura grand ralliement des familles Lepage à Rimouski. Les descendants du premier seigneur résidant dans cette ville, René Lepage, se réuniront pour honorer sa mémoire. René Lepage était le père du seigneur Lepage, premier curé et fondateur de Terrebonne.

... Vu dans "La Presse" la photo du maire de Lachenaie, Ludovic Laurier, qui vient d'être réélu pour un cinquième mandat avec 4 voix de majorité. Aux dernières nouvelles, son adversaire ne demanderait pas un recomptage.

... Lu dans L'Etoile du Nord de Joliette, un éditorial bien tapé de Xavier de Lusigny sur l'achat chez-nous. Entr'autres phrases qui rendent un son familial: "Il y a des marchands et des hommes d'affaires qui demandent au public d'encourager le commerce local mais qui font eux-mêmes tous leurs achats à Montréal. Pour ces quelques marchands et hommes d'affaires, l'achat chez-nous devient l'achat chez-moi". J'ai déjà vu un directeur de la Chambre de Commerce remplir son auto chez Steinberg's alors qu'il faisait partie du comité d'achat chez-nous à Terrebonne! Autre temps, autre ville, mêmes moeurs.

... Ce que femme veut! Mme Eileen Consiglio a été réélue mairesse de Piedmont. Elle est la seule femme à occuper ce poste dans le comté de Terrebonne.

... Lu dans "MacLean's" de juillet, quelques souvenirs sur les premiers ministres canadiens. Savait-on que la plupart de ces grands hommes sont morts dans la misère, sauf sir Robert Borden, Mackenzie King et R. B. Bennett. La plus grosse fortune laissée par un Canadien récemment fut celle de Sir James Dunn: 66 millions!

... Nos édiles ne savaient pas qu'il est si difficile pour un Conseil de donner de l'argent. En octobre 1957, le Conseil s'engageait à verser \$1,000 au Fonds diocésain. Québec n'a pas voulu. Maintenant la Commission municipale approuve ce versement du moment que les échevins adoptent une nouvelle résolution pour souscrire ce montant au bénéfice... du Séminaire de Sainte-Thérèse, une des cinq oeuvres que notre ville voulait d'abord encourager.

... A la séance d'ajournement du 16 juillet, nos échevins ont pris un air aussi intéressé que possible lors de la lecture de quatre projets de règlements pourvoyant à l'exécution de certains travaux d'égoûts sur quatre rues différentes. Et il a fallu recommencer une deuxième fois cette lecture!

... Le 2 août, allé reconduire M. l'abbé St-André à l'aérogare de Dorval. Atmosphère indéfinissable des grands espaces où les oiseaux de métal nous transportent. M. l'abbé part pour l'Europe. Il visite la France surtout et aussi la patrie de Dante. Il est à Ars le dimanche 9 août au centre des fêtes du centenaire de la mort du saint curé Jean-Marie Vianney. Même dans les hangars de Dorval on sent déjà la grisier des rivages lointains.

AIME DESPATIE.

FAITS ET GESTES DE LA J.O.C.F.

Les chefs d'équipes de la J.O.C.F. de Terrebonne ont participé à une fin de semaine d'étude au Domaine d'Estérel récemment dans le but de préparer les activités qui commenceront dès septembre prochain. Elles s'organisent afin d'atteindre le plus de jeunes possible pour que l'amitié règne parmi les jeunes de notre ville. Sachons les encourager en participant aux activités qu'elles mettront à la disposition de toutes les jeunes travailleuses de Terrebonne. Nous leur souhaitons bonne chance.

LE NOUVEAU SUPER-MARCHE IGA

Claude Perreault, Prop.
MAINTENANT AGRANDI
AFIN DE VOUS FACILITER VOS ACHATS

- NOUVEAUX ETALAGES
- UNE GAMME PRESQU'INFINIE D'EPICERIES ET D'ARTICLES DE QUALITE
- CHOIX COMPLET DES MEILLEURES VIANDES

Livraison gratuite à domicile Tél. NO. 6-3081

CLAUDE PERREAULT
BOUCHER — EPICIER

Vianades de choix "Table-Rite" Fruits et Légumes
TIMBRES "GOLD BOND"

CETTE ANNONCE EST PUBLIEE GRACE A LA COURTOISIE DES ENTREPRENEURS SUIVANTS:

ESTIMATION GRATUITE SANS OBLIGATION NO. 6-3155

R. COTE
Entrepreneur licencié — Plomberie — Chauffage — Brûleurs
BRULEURS A L'HUILE
VENTE et SERVICE

68 STE-MARIE TERREBONNE

COMMERCIAL et DOMESTIQUE NO. 6-8315

PHILIPPE LIMOGES
Spécialiste en Réfrigération
REPARATION SUR TOUTES MARQUES DE REFRIGERATEURS

1281 COTE TERREBONNE TERREBONNE

GUY PAGE
Contracteur Electricien
MAINTENANCE INDUSTRIELLE — INSTALLATION RESIDENTIELLE

215 ST-LOUIS TERREBONNE NO. 6-8222

NO. 6-8110

HERCULE MAISONNEUVE
Contracteur Général

268 MONTEE MASSON TERREBONNE

HEROUX & FILS, INC.
Manufacturiers de Porte et Chassis, Cadrages, Plinthes, Moulure

Résidence: Tél. NO. 6-3592 ASSORTIMENT COMPLET DE
Usine: Tél. NO 6-3061 PANNEAUX — SHEETHING — DE
TOUTES EPAISSEURS et QUALITES

4 rue Langlois, TERREBONNE

Les premières écoles de Terrebonne

Aucun document ne nous prouve que des écoles ont existé dans la seigneurie de Terrebonne, de 1673, date de la concession à Daulier Deslandes, premier seigneur, à 1756, alors que Louis de Laconne était le propriétaire de la seigneurie. Des écoles existaient déjà à l'époque mais seulement dans les régions de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Les Jésuites, les Sulpiciens, et les frères Charon, les Ursulines et les Soeurs de la Congrégation enseignaient dans ces villes durant le régime français.

A Terrebonne nous avons eu un curé résidant seulement en 1720 alors que l'abbé Louis Lepage de Sainte-Claire achetait la seigneurie de François-Marie Bouat. Nous ignorons probablement toujours si notre fondateur enseigna aux enfants de la paroisse.

On nous permettra d'en douter. Il avait fort à faire avec ses moulins à scie et à farine, sa mine de fer et ses nombreux démêlés avec les hauts personnages du temps. Toutefois, M. Lepage s'était adjoint, dès 1727, J. Augustin Mercier, récollet, et par la suite, d'autres récollets et des sulpiciens comme desservants et ce jusqu'en 1751 alors que J.B. Petit-Maisonbasse signe les registres comme curé titulaire. Ces desservants ont sans doute enseigné les rudiments du catéchisme, de la lecture, de l'écriture et du calcul comme le faisaient généralement à l'époque les curés qui suppléaient au manque d'instituteurs en n'ayant école dans leur presbytère. (1760), 47 petites écoles dispen-

A la fin du régime français, saient les premières notions du savoir dans l'immense territoire que constituait alors la colonie naissante. En 1756, à la veille de la guerre de Sept-Ans, il y avait 44 paroisses qui se suffisaient à elles-mêmes. Parmi celles-ci qui nous touchent de près, mentionnons: St-François de Sales, L'Assomption, Lachenaie et St-Vincent de Paul. Il y avait aussi 44 paroisses en 1756 auxquelles il fallait donner un supplément pour leur curé dont, St-Henri de Mascouche, Ste-Rose, St-Roch et Terrebonne. Ceci nous

La première mention d'une école royale à Terrebonne date de 1812. Cette année-là, Paul-Joseph Gill enseignait dans notre village d'alors et son salaire était de 54 livres par année, soit environ \$216. Notons tout de suite que le dollar de 1812 avait tout de même plus de valeur commerciale que celui d'aujourd'hui. Puis, en 1814, c'est Augustin Vervais qui vient enseigner à Terrebonne, au même salaire. Bien peu de paroisses catholiques se sont prévalues de cette loi de 1801 pour fonder des écoles. En 1818, l'Institution Royale en surveillait trente-sept dont celle de Terrebonne.

En 1820 l'école royale existait encore sous la direction d'Augustin Vervais et celui-ci avait 54 élèves. En 1822, deux écoles royales dispensent l'enseignement dans notre ville, Paul-Joseph Gill enseignait depuis 1812 et cédait sa place en 1820 à Andrew Glen qui demeura en fonction jusqu'en 1823. Puis James Walker le remplaça cette année-là. Gill, Glen et Walker touchaient en émoluments 54 livres par année soit environ \$216, monnaie de l'époque. La livre sterling d'alors, transportée en dollars de 1952, équivaudrait, d'après Louis-P. Audet et Marcel Trudel, à \$24. Les professeurs avaient donc un salaire d'environ \$1296, ce qui n'était pas mal pour l'époque.

Le maître de l'école française, Augustin Vervais, toucha pour les années 1819 à 1822, seulement 45 livres. En 1824, on augmenta son indemnité à 90 livres.

LA PETITE HISTOIRE

Nous voyons dans les documents officiels que malgré la Conquête, les Récollets enseignent encore à Terrebonne en 1775.

En 1801, l'Institution Royale tente de constituer les écoles royales afin de parer à l'analphabétisme. Cette Corporation ne sera officiellement reconnue que le 8 octobre 1818 mais des écoles vont tout de même apparaître durant ces dix-sept années et recevront l'appui du gouvernement qui assumera le paiement du salaire de l'instituteur.

Assemblée des Lacordaire

L'assemblée générale a eu lieu le 21 juillet à la salle paroissiale. Assistaient à cette réunion, M. L. Lorrain, président, et les conseillers: MM. R. Lachance, E. Lachapelle, et P. Lachapelle; pour les Jeanne d'Arc: Mmes M. Therrien, présidente, P. Valiquette, L. Lorrain et A. Tousignant, conseillers. M. l'abbé André St-André, aumônier, assistait également.

pour son beau travail au sein du mouvement à Terrebonne et pour lui souhaiter un bon et fructueux voyage. En effet, M. l'abbé doit bientôt visiter l'Europe. Il sera de retour parmi nous au début de septembre.

Le comité diocésain et le cercle Lacordaire de Terrebonne invitent la population à se joindre au pèlerinage inter-diocésain qui aura lieu au Cap de la Madeleine le 23 août prochain. Le train passera à Terrebonne à 8.45 heures du matin ce dimanche-là.

Après la prière, le président, M. Lorrain, invita l'assistance à un goûter.

Jean-Paul CHAYER, secrétaire-trésorier.

Nouveau rôle d'évaluation

Le nouveau rôle d'évaluation, préparé sur une base scientifique par la firme Rosario Frigon de Montréal, indique une évaluation globale de \$23,940,158. à Sainte-Thérèse de Blainville. C'est une augmentation de \$13,050,958. sur le rôle actuellement en vigueur.

Contrat à Sauvé Construction

Sauvé Construction Limitée de Sainte-Thérèse, vient d'obtenir le contrat pour la construction de l'église paroissiale de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, sur le boulevard Labelle à Sainte-Thérèse de Blainville. Le montant du contrat est de \$210,000.

Les plans de cette nouvelle bâtisse sont signés André Ritchot, architecte de Duvernay. Dix entrepreneurs avaient présenté leurs soumissions à la fabrique précitée dont le curé est l'abbé C.-E. Léveillé.

UN PRIVILEGE N'EST PAS UN DROIT ACQUIS

L'obtention d'un permis de conduire n'est pas un droit dont jouit l'automobiliste, mais un privilège, souligne le Comité provincial de Sécurité routière (Prudential). Ce privilège ne doit par conséquent être accordé qu'à ceux qui respectent les règlements de la route, règlements édictés pour la sécurité de tous les usagers des voies publiques. Celui qui ne veut pas se soumettre aux exigences de la loi ne mérite pas qu'on lui jette la jouissance de son permis de conduire puisqu'il devient un danger constant pour les autres usagers.

Religieuses à Terrebonne

La révérende Soeur Ste-Florie, supérieure du couvent de la Congrégation Notre-Dame, nous communique les renseignements suivants qui sont forcément incomplets sur les religieuses qui viendront à Terrebonne pour l'année scolaire 1959-1960. Soeur St-Paulin devient directrice à l'annexe de l'école St-Louis; l'assistante-directrice à l'école Notre-Dame sera Soeur St-Robert; la directrice de cette école, Soeur St-Aurélius; Soeur St-Claude sera l'assistante supérieure. Les Srs Ste-Denise-de-Marie, Denise du Sacré-Coeur, Aimée du Rédempteur, Jean de Jésus, Françoise Cabrini, Gabrielle de Jésus, Eugénie-Marie et Léon de Sicile seront des nôtres.

DEJA LES BEAUX JOURS TOUCHENT A LEUR FIN

Il ne reste que très peu de fins de semaines avant la fin de la période des vacances et il se fait fâcheux de gâter cette belle saison par un accident de la route. Si vous avez été assez prudent jusqu'ici pour éviter les accidents, réjouissez-vous et continuez de l'être, vous recommandez de la route provinciale de Sécurité routière (Prudential). Si vous avez été imprudents, rappelez-vous que vous ne pourrez toujours vous en tirer indemnes et qu'un jour ou l'autre il faut payer ses imprudences.

Plaque commémorative

Une plaque commémorative a été apposée sur la statue de la Vierge au sanctuaire du Côteau par les neveux et nièces de M. Achille David, habitant la Floride. Notons ici que cette petite bâtisse a été érigée par M. David en 1918 sur un terrain gracieusement mis à sa disposition par la famille Achille Chartrand.

On peut lire sur la plaque: "A la mémoire de M. Achille David, fondateur de l'Hôpital Notre-Dame de la Merci, 1867-1959." On sait que M. David est décédé il y a quelques mois à cet hôpital qu'il avait fondé.



Le sanctuaire du Côteau est dans un état de délabrement qui fait pitié. A une récente séance du Conseil municipal, il a été suggéré par l'échevin Roger Quimet que la Ligue du Sacré-Coeur s'occupe plus particulièrement de ce lieu qui pourrait devenir un pèlerinage très fréquenté. Nous croyons que c'est là une suggestion fort heureuse et qui mériterait d'être étudiée par les membres du Conseil d'administration de la Ligue du Sacré-Coeur. Plusieurs personnes de bonne volonté se feraient un devoir et un plaisir de collaborer à l'édification d'un sanctuaire qui ferait honneur à la Sainte Vierge.

Nous avons visité ce terrain il y a quelque temps avec M. Antonio Daunais, échevin et ancien président de la Ligue du Sacré-Coeur et nous sommes convaincus qu'un mouvement pourrait être lancé qui permettrait à Terrebonne d'avoir un sanctuaire comme décrit plus haut. Il suffirait de rassembler certains matériaux comme le bois, la pierre, le ciment en même temps que des ouvriers et cette bâtisse pourrait être érigée en peu de temps. Nous recevons au journal toute suggestion qui permettrait la réalisation de ce projet.

Plusieurs localités se posent actuellement un point d'interrogation devant le peu d'attraits qu'offrent leurs rues. Elles manquent de couleur et la raison en est bien simple: elles sont complètement dépourvues d'arbres.

On aura beau avoir de magnifiques immeubles de larges artères ou de majestueux parterres, rien ne saura remplacer l'ornementation que fournit l'arbre. Par sa noblesse il ajoute une note de stabilité où il se trouve. De plus, il est une source de plaisir pour l'oeil.

Du point de vue publicitaire, nul doute que les arbres contribuent à créer une impression favorable. L'industriel qui songe à s'établir dans une localité choisit de préférence celle qui allie la beauté du paysage aux avantages matériels. D'ailleurs, la première chose que font les entreprises, une fois installées, surtout s'il s'agit d'un endroit nouvellement aménagé, c'est de procéder à l'embellissement des lieux. Invariablement on se met à l'oeuvre pour dérouler un tapis de gazon et planter des arbres.

De son côté, le touriste est toujours frappé par la verdure qu'il trouve dans une ville qu'il visite pour la première fois. Au sens pratique, l'arbre apporte des avantages nombreux. Il rompt la monotonie des lieux et allège l'atmosphère. En plus d'apporter beauté et fraîcheur, il agit comme un filtre naturel qui retient les poussières et tamise les radiations de la lumière et de la chaleur de l'été. Il modère aussi l'action du vent.

La valeur pratique des arbres est confirmée par les chimistes qui décrivent leur rôle dans la nature. Ils absorbent le bioxyde de carbone et libèrent en retour l'oxygène et l'humidité nécessaire à l'atmosphère.

La Bible vous parle: "Considérez les générations passées et voyez: qui donc, confiant dans le Seigneur, a été confondu? ou qui, persévérant dans sa crainte, a été abandonné? ou qui l'a imploré sans avoir été écouté? (Ezéchiel 2, 19).

M. Pierre Barreiro fait construire par J.-Roch Beaudoin, entrepreneur, une résidence de deux étages rue Thérèse, au nord de St-Antoine.

M. Yvon Brière commence la construction d'une résidence sur une rue non encore nommée près de la rue Masson. M. Guy Renaud sera le constructeur.

M. Pierre Barreiro fait construire par J.-Roch Beaudoin, entrepreneur, une résidence de deux étages rue Thérèse, au nord de St-Antoine.

M. Yvon Brière commence la construction d'une résidence sur une rue non encore nommée près de la rue Masson. M. Guy Renaud sera le constructeur.

Réélus au Centre des Loisirs

MM. Jacques Aubin, Donat St-Yves et Jacques Corbeil ont été réélus administrateurs du Centre des Loisirs de Terrebonne à l'assemblée annuelle des membres le lundi 13 juillet. Aucune opposition ne leur a été faite.

Les états financiers au 30 juin ont été acceptés par l'assemblée sur une proposition de M. Louis-Philippe DeSerres appuyé par M. Denis Desroches. Ce bilan a été préparé par Lemire, Rouleau & Cie comptables agréés. Notons ici quelques chiffres intéressants. Le résultat net de la souscription publique pour la période du 26 octobre 1958 au 30 juin 1959 a été de \$30,394.24 et les octrois reçus ont été de \$7,500 (Gouvernement provincial, \$5,000; Ville de Terrebonne, \$2,500).

Parmi les revenus, citons ici les cotisations des membres \$3,236.00; le plancher des quilles \$8,013.56; le restaurant, (\$742.56); cotisations spéciales (\$802.56); location d'articles de sport (\$395.93); location des cases (\$618.00); vestiaire (\$1,068.50). Le revenu net des opérations s'est chiffré à \$608.74, ce qui est très bien pour un premier six mois d'activités. La recette totale des allées de quilles a été de \$12,605.35, soit la plus importante de toutes et sur laquelle les administrateurs comptent pour boucler le budget.

Les trois membres du Conseil d'administration réélus avaient été désignés par le sort et ils sont maintenant en fonction pour deux ans. Les quatre autres directeurs devront se présenter devant l'assemblée en juillet 1960. MM. Jean-Jacques Bergeron, Léopold Gravel, N.P. Yvon Despatie et Jean Gascon avaient été désignés par l'assemblée pour agir comme président d'élection, secrétaire et scrutateurs. MM. Louis Asselin et Florent Gilbert ont proposé et secondé les nominations.

Les vérificateurs Lemire, Rouleau & Cie sont réengagés pour l'exercice 1959-1960 et M. Rouleau, présent à l'assemblée, remercie les membres du Centre.

M. Hubert Houle, assistant du gérant, M. Yvon Dubois, consacrera tout son temps à ses fonctions à compter de septembre.

Une entente sera faite avec les autorités du Séminaire St-Sacrement afin que les élèves de cette institution bénéficient des facilités du Centre dès cet automne.

Le grief des autorités et employés de la Home Shoe Regd semble être réglé et le gérant affirme que cette compagnie aura, comme les autres, ses heures pour les quilles. M. Fernand Champagne s'était tenu à la règle. Il a aussi insisté sur le fait que l'on devrait enseigner le patriotisme aux enfants en leur faisant chanter le O Canada! et leur inculquant certaines leçons. Les autorités y verront.

LA REVUE DE TERREBONNE se fait l'interprète de la population de Terrebonne pour souhaiter bonne chance aux administrateurs du Centre des Loisirs de notre ville.

Rues sans arbres, villes sans attraits

par J.-L. Morin, directeur du service forestier de la Southern Canada Power

Plusieurs localités se posent actuellement un point d'interrogation devant le peu d'attraits qu'offrent leurs rues. Elles manquent de couleur et la raison en est bien simple: elles sont complètement dépourvues d'arbres.

On aura beau avoir de magnifiques immeubles de larges artères ou de majestueux parterres, rien ne saura remplacer l'ornementation que fournit l'arbre. Par sa noblesse il ajoute une note de stabilité où il se trouve. De plus, il est une source de plaisir pour l'oeil.

Du point de vue publicitaire, nul doute que les arbres contribuent à créer une impression favorable. L'industriel qui songe à s'établir dans une localité choisit de préférence celle qui allie la beauté du paysage aux avantages matériels. D'ailleurs, la première chose que font les entreprises, une fois installées, surtout s'il s'agit d'un endroit nouvellement aménagé, c'est de procéder à l'embellissement des lieux. Invariablement on se met à l'oeuvre pour dérouler un tapis de gazon et planter des arbres.

De son côté, le touriste est toujours frappé par la verdure qu'il trouve dans une ville qu'il visite pour la première fois. Au sens pratique, l'arbre apporte des avantages nombreux. Il rompt la monotonie des lieux et allège l'atmosphère. En plus d'apporter beauté et fraîcheur, il agit comme un filtre naturel qui retient les poussières et tamise les radiations de la lumière et de la chaleur de l'été. Il modère aussi l'action du vent.

La valeur pratique des arbres est confirmée par les chimistes qui décrivent leur rôle dans la nature. Ils absorbent le bioxyde de carbone et libèrent en retour l'oxygène et l'humidité nécessaire à l'atmosphère.

La Bible vous parle: "Considérez les générations passées et voyez: qui donc, confiant dans le Seigneur, a été confondu? ou qui, persévérant dans sa crainte, a été abandonné? ou qui l'a imploré sans avoir été écouté? (Ezéchiel 2, 19).

100 ans de vie municipale

LA VILLE DE TERREBONNE
1860 - 1960

(suite)
— 1885 —

Nous voyons à la séance du 5 novembre que M. Absolon Sauvé est nommé surintendant du feu au lieu et place de M. Adolphe Chauvin, celui-ci ayant résigné cette charge.

A cette même assemblée, nous relevons un paragraphe très intéressant. "Son honneur le maire informe le Conseil que l'honorable M. Louis-François Rodrigue Masson, un des sénateurs de la Puissance du Canada, ancien conseiller et ancien maire de la ville de Terrebonne, a été appelé il y a quelque temps par le Gouverneur Général du Canada au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec". Vu les nombreux services que M. Masson avait rendus à la population et considérant que c'était un honneur pour notre ville de voir un des siens accéder à un si haut poste, les conseillers votent une adresse de félicitations à M. Masson. Tous sont en faveur sauf M. Prévost.

A la séance du 3 décembre, le Conseil renvoie à une autre assemblée la demande de certains intéressés qui demandent l'élargissement de la rue St-Jean-Baptiste.

— 1886 —

Les élections ont lieu en janvier et deux conseillers viennent sur les rangs, MM. Léandre Bélanger et François-de-Sales Prévost. Ces messieurs sont remplacés par MM. Dominique Gauthier (N.D.L.R.; Grand-père de MM. Florimond, Georges et Théodé Gauthier de notre ville) et Absolon Sauvé. Les comités sont ainsi constitués: Finances, MM. Sauvé et Masson; Chemins, MM. Archambault et Lauzon; Feu, MM. Gauthier et Moody.

L'échevin Henry Moody n'assiste pas à plusieurs séances du Conseil de janvier à avril et à la séance du 4 avril, il demande au Conseil de recevoir sa démission comme tel. Le Conseil n'accepte pas celle-ci "attendu qu'il serait probablement illégal d'accepter cette démission".

A la même séance, M. le conseiller Masson propose que l'on réduise de \$200. l'évaluation de la terre de M. Joseph Ouimet, cultivateur qui "depuis la confection du dernier rôle d'évaluation (...) a vendu une partie de sa propriété portant le numéro cadastral 133 à la Fabrique de Terrebonne pour en faire un cimetière". Ce numéro du cadastre correspond à celui du cimetière actuel sur la rue Masson.

Voici une page que nous copions au texte dans le deuxième registre des minutes des assemblées pour l'année 1884. Elle nous montre combien le mode de vie était axé en fonction de l'économie la plus stricte en ce temps-là.

"M. Charles Beausoleil, journalier de cette ville a offert ses services pour l'entretien des fanaux durant la saison prochaine moyennant le prix de \$40.00. M. le conseiller Archambault explique au Conseil que M. Beausoleil devra allumer les lampes, les éteindre et les tenir propres durant la période de temps qui s'écoulera depuis le quinze avril courant ou environ jusqu'à ce que les terres soient couvertes de neiges l'automne prochain (1885) sauf toutefois durant les soirs et les nuits qui seront éclairés par la lune.

"Il devra commencer par le bas de la ville à allumer les fanaux une demi-heure à peu près avant le coucher du soleil et continuant ainsi jusque dans la partie supérieure de la ville, et les éteindre tous les matins aussitôt que la lumière du jour apparait avant le lever (sic) du soleil. Lorsque la lune se lèvera vers les neuf heures, dix heures, onze heures du soir et même vers les minuit et même après ces heures, il sera alors tenu d'aller éteindre les lumières."

M. Stanislas Lauzon est nommé inspecteur municipal, surintendant de l'aqueduc, surintendant du feu, inspecteur des cours d'eau, constable, homme de police et généralement "homme à tout faire", à la séance du 4 mai.

M. Henry Moody n'assiste pas encore à la séance du 5 juin et en conséquence le Conseil ordonne "que le dit M. Henry Moody soit poursuivi à l'amende pour négligence et refus d'accomplir son devoir."

Une lettre de M. Alphonse Piché, comptable de la succession de Madame Masson à Terrebonne, datée du 27 juin, est mise sur la table du Conseil. Par cette demande, M. Piché est chargé par M. John Atkinson, gérant de la succession, de demander au Conseil de vouloir bien accorder aux exécuteurs testamentaires de Mme Masson, "une licence leur confirmant le droit d'établir une traverse régulière de jour et de nuit vis-à-vis la Ville de Terrebonne". Cette demande est renvoyée à plus tard.

A la séance suivante, le 13 juillet, le Conseil reconsidère cette demande et M. le conseiller Sauvé propose que "jusqu'à ce qu'il soit clairement établi que ce Conseil a le pouvoir ou le droit d'accorder une telle licence, permission soit accordée (...) d'accoster sur aucun terrain soit particulier, soit public, dans les limites de la Ville de Terrebonne et ce sans aucune charge mais aussi sans aucune responsabilité de la part de ce Conseil vis-à-vis le public."

(à suivre)

VOUS SOUVIENT-IL

AOÛT 1954: CE QUI CE PASSAIT A TERREBONNE IL Y A CINQ ANS

M. Inglis Willis est nommé maire-suppléant. Il est échevin du quartier Saint-Louis.

Le Comité des Finances du Conseil, composé de MM. Ephraïm Raymond, maire, Antonio Léveillé et Léon Martel, suggère que la taxe des locataires (5%) soit réduite à 3% et le Conseil passe un règlement à cet effet.

La nouvelle école St-Louis s'érige lentement, plus lentement que prévu, à cause de la mauvaise température. Elle devrait être terminée en février 1955, selon le constructeur général, M. Alphonse Couture. M. Armand Corbeil, qui est commissaire depuis 10 ans, est élu président de la Commission Scolaire par ses collègues. Il remplace M. Antonio Fontaine.

La saison régulière de balle-molle est terminée et l'équipe Nettoyeur Terrebonne, sous l'habile direction de Omer (Tit-Noir) Delcourt, se classe première du circuit: "Ligue de Balle-Molle des Mille-illes".

Les 8 et 15 août, assemblée de la Fabrique aux fins de savoir si l'on doit procéder à la restauration de l'église paroissiale. Tous sont d'accord. Le total des travaux ne dépassera pas \$200,000. M. l'abbé L. J. Gervais, curé se dit très satisfait de la bonne volonté des paroissiens.

M. Jules Demers vient d'être nommé professeur d'anglais au séminaire St-Sacrement. Il remplace le R.P. Malo, s.s.s.

M. Ernest Leroux, vient d'être nommé distributeur officiel pour Terrebonne et la région, pour les automobiles Dodge-De Soto.

Le Conseil accorde un important contrat pour l'aménagement de conduites d'eau et d'égouts sur les rues Langlois, Martel et boulevard Terrebonne.

La piscine du Centre des Loisirs est ouverte au public.

Me J.-Jacques Hamel, avocat, a fait l'acquisition d'un terrain sur la rue Thérèse et a commencé la construction d'une résidence.

La Shawinigan Water & Power augmenterait ses taxes pour la distribution de l'électricité qu'elle vend à la Ville de Terrebonne.

N'oubliez pas, lecteurs, que ceci se passait il y a cinq ans, soit en août 1954.

Surveillez l'ouverture du plus nouveau SUPER-MARCHE à Terrebonne — Venez vous rendre compte des aubaines sensationnelles au SUPER-MARCHE

DANCOSE SUPER-MARKET

ARISTIDE DANCOSE, PROP.

Viandes — Provisions — Epicerie
Fruits — Légumes — Articles Divers

TEL. NO. 6-3792

45 ST-JOSEPH TERREBONNE

— ENTREPRENEUR GENERAL —

CONSTRUCTIONS COMMERCIALES — INDUSTRIELLES — RESIDENTIELLES

FERNAND BOISVERT

Entrepreneur Général

66 THEBERGE

TERREBONNE

NO 6-3057

— SOUS-ENTREPRENEURS —

TERREBONNE GLASS & ALUMINIUM PRODUCTS

PORTES • FENETRES
AUVENTS ALUMINIUM — FIBERGLASS
FACADES DE MAGASINS

TERREBONNE

55 rue St-Pierre

Tél. NO. 6-3241

TOUS GENRES D'INSTALLATIONS DE PLOMBERIE

NO. 6-3247

MARCEL BEAUDOIN

Entrepreneur Plombier

238 GAGNON

TERREBONNE

NO. 6-8659

Eagle Painting

Décoration Intérieure

C. GOBEIL

TERREBONNE

67, ST-LOUIS

Tél. NO. 6-3258

CORBEIL ELECTRIC Enrg.

Y. CORBEIL, PROP.

Entrepreneur Electricien

134, rue ST-LOUIS

TERREBONNE



RAPPORT DU CHEF DE POLICE

Voici le rapport du département de la police pour juillet, tel que soumis au Conseil municipal à sa séance du 6 août dernier.

Crimes et infractions divers: un vol à l'étalage; arrestation de deux jeunes gens au sujet de ce vol. Un vol sur la personne, montant de soixante dollars; l'agresseur est connu de la police. Vols de bicyclettes, 6, dont 5 ont été retrouvés.

Arrestation pour faux prétexte: 1.

Troubler la paix: 3.

Domages à la propriété: 2.

Conduite dangereuse dans les rues: 4.

Publications immorales et interdites: inspection faite dans les restaurants; aucune infraction constatée.

Personnes et enfants perdus et retrouvés: 4.

Détention au poste pour enquête et protection: 12.

Appel pour donner respiration artificielle avec notre machine Rrussiator: avons dépensé une bonbonne à oxygène.

Enquêtes diverses conduites sur réception de plaintes de moindre importance: 127.

Feu dans la ville: 1.

Circulation: a) vitesse, 26; b) arrêts-stops: 51; c) stationnement: 20.

Accidents: 18. Personnes blessées: 2; Mortalité: aucune.

L'automobile de la police a parcouru 4,787 milles en juillet et dépensé 369 gallons de gazoline.

(signé) Aimé Charbon, chef de police.

Graduée



Mlle Louise Charbonneau.

filles de M. et Mme Lucien Charbonneau, de la rue Chapleau, qui vient d'être graduée au couvent Regina Assumpta de Montréal. — Nos plus sincères félicitations.

Un siège de 1ère rangée :

Commission Scolaire

Nouveau concierge: M. Florimond Lavigne - Contrat à M. Chapleau - Contrat pour l'ameublement scolaire - Contrat d'asphalte à Miron - Le budget - Emprunt temporaire de \$30,000.00 - Rétribution mensuelle de \$7.—

L'assemblée régulière de la Commission Scolaire a eu lieu le mardi 4 août dernier sous la présidence de M. Antonio Daunais. Les autres commissaires: MM. Achille Lachapelle, Alexandre Lavigne, Florimond Gauthier et Philippe Sanscartier occupaient leurs fauteuils.

Nouveau concierge

M. Florimond Lavigne sera assistant-concierge en remplacement de M. Théodore Beauvais, démissionnaire pour raison de santé. Il a été proposé par le commissaire Lachapelle. En amendement, le commissaire Gauthier proposa que M. Alexandre Messier occupe ce poste. Les commissaires, à l'exception de M. Gauthier ont fait front commun et ont voté pour M. Lavigne.

Le budget

Le secrétaire fit la lecture du budget de la Commission scolaire pour l'exercice financier 1959-1960 qui se soldera par un déficit prévu de \$7,398.00. Nous reportons nos lecteurs à notre article à ce propos en première page. Le budget a été proposé par M. Alexandre Lavigne.

Emprunt de \$30,000.

Il a été proposé par le commissaire Sanscartier que la

R. COTE

ENTREPRENEUR LICENCIE
PLOMBERIE — CHAUFFAGE — BRULEURS

Estimation gratuite sans aucune obligation

68, STE-MARIE TERREBONNE NO 6-3155

AU BALCON DE L'HOTEL DE VILLE :

Assemblée du Conseil Municipal

SEANCE DU 6 AOUT 1959

—Discussion au sujet de Desjardins Asphalte — Souscription au Fonds diocésain — Plus de service au pont — Un seul estimé pour Lachenaie — Rues dans la partie annexée — Un seul estimé pour de l'asphalte au Centre Civique — Contrat à Artmar Construction — Dépotoir municipal chez M. Patrice Meunier—

La première séance d'août avait lieu le 6, sous la présidence du maire Léon Martel, et des échevins Antonio Léveillé, Philidor Després, Jean-Louis Boisvert, Antonio Daunais et Roger Ouimet. L'échevin René Grenon était absent.

L'asphalte

L'échevin Daunais a demandé au Conseil combien de verges d'asphalte avait été achetées de Desjardins Asphalte Limitée de Sainte-Thérèse. L'échevin Léveillé répondit qu'il était assez difficile de préciser vu que le Conseil fait des travaux depuis le printemps et qu'il s'agit surtout de travaux de réparation aux rues. Le Maire suggéra alors que l'asphalte devrait être achetée à la tonne et que chaque voyage soit pesé sur notre balance publique. Actuellement on paye \$1.25 la verge. L'échevin Boisvert qui n'assistait pas à la réunion en comité du Conseil lundi le 3 août, demanda s'il ne serait pas préférable pour la Ville d'acheter un petit rouleau en même temps que de l'asphalte et de faire les travaux ordinaires par l'entremise des employés de la Corporation. Cette demande n'eût pas de suite.

Souscription diocésaine

Sur une proposition Ouimet-Daunais, le Conseil remettra un chèque de \$1,000. à la Corporation du Séminaire de Sainte-Thérèse au lieu du Fonds Diocésain. Les Affaires Municipales ont permis cette souscription récemment.

Meilleur service au pont

L'échevin Léveillé s'est élevé contre le fait que la Ville ne donne pas tout le service indispensable au pont et qu'il faudrait un ou des constables en devoir surtout le vendredi soir mais aussi toute la fin de semaine. Il a aussi été suggéré de nommer un autre percepteur pour ces journées-là. L'échevin Ouimet a demandé qu'un chef d'équipe soit choisi qui pourrait voir à ces choses sans que le Conseil ait à s'en mêler. D'après cet échevin, notre pont est la plus grande source de revenus de Terrebonne et on s'occupe à peine. Le Maire a promis de régler ce problème après l'assemblée.

Délégation de Lachenaie

Le Conseil municipal de Lachenaie a rencontré le Conseil de notre ville lors d'un ajournement d'une demi-heure. Le Maire de cette municipalité, M. Ludovic Laurier, accompagné de MM. les échevins Lionel Gauthier, René Venne, Claude Gagnon, Maurice Ouimet et Louis-Georges Léveillé, ainsi que du secrétaire, M. Jean Poirier, rencontraient le Conseil au sujet d'un dépotoir possible dans cette paroisse limitrophe. Nous avons su officiellement par la suite que Lachenaie avait déjà refusé une telle demande de la part de Montréal.

Commission emprunte \$30,000.

en attendant la rentrée des taxes jusqu'en novembre prochain.

Rétributions mensuelles

La Commission encaissait à venir jusqu'à maintenant une rétribution mensuelle de \$5.00 par élève venant de l'extérieur et sur une proposition du commissaire Lavigne, celle-ci a été majorée à \$7.00 pour le prochain exercice financier. Environ 160 élèves devront donc payer cette rétribution à compter de septembre.

D'autre part, les élèves qui fréquentent les 10^e et 11^e années

devront payer à l'avenir \$12.00 par mois au lieu de \$10.00. Les élèves de Terrebonne qui seront en 10^e et 11^e années devront payer \$5.00.

Soulignons ici que d'après les chiffres soumis par le secrétaire, M. Jacques Corbeil, 3,3 élèves par classe viennent de l'extérieur.

réel et il en a été de même pour notre ville.

On sait que la municipalité de Duvernay a imposé certaines restrictions à Terrebonne. Plus tard au cours de l'assemblée, il a été décidé d'accepter l'offre de M. Patrice Meunier de la Côte de Terrebonne qui possède un ban de gravier suffisamment grand pour y déposer les ordures ménagères de la ville. M. Meunier offrait ce service moyennant une somme de \$40. par mois sans être responsable de l'entretien du chemin et refusant toute responsabilité quelconque à ce sujet. Les villes de St-Martin et Rosemere déversent actuellement leurs vidanges à cet endroit et il serait possible, suivant l'échevin Léveillé qu'une entente pourrait être faite avec ces municipalités pour l'entretien dudit chemin.

Trophée offert par le Conseil

Le Maire et les échevins offriront à la Ligue Provinciale Junior de baseball, un trophée d'une valeur de \$35. Ce montant sera payé par nos édiles eux-mêmes suivant une suggestion de l'échevin Léveillé qui ne voudrait pas que ce soit la Ville qui paye cette coupe emblématique. La demande avait été faite par le secrétaire de la Ligue, M. Yvan Dubois.

Don de trois rues

La Compagnie de Tabac Terrebonne a offert au Conseil de donner à titre gracieux les trois rues situées dans ce territoire qu'on est convenu d'appeler Valdor et qui a été annexé il y a quelques années par la ville. Il s'agit des rues Belcourt et Brière (40 pieds de largeur) et de la rue Hall (50 pieds).

Il a été décidé par le Conseil qu'avant d'accepter ces rues, l'ingénieur de la Ville, M. Alfred Trottier, fasse les relevés nécessaires afin de présenter le tout aux Affaires Municipales pour approbation par les services concernés et celui de la Santé. Si ceci est agréé, le tout sera ensuite soumis à la Compagnie de Tabac Terrebonne pour discussion et approbation.

Les résidents de cette partie de Terrebonne assistaient en bon nombre à l'assemblée

et ils présentèrent une requête au Conseil pour que certains travaux d'égoût et d'aqueduc soient faits aussi vite que possible. Notons ici que dans le bill passé lors de l'annexion du territoire, il avait été question de 10 années sans travaux dans cette partie.

D'autre part, vu la nouvelle manière de procéder du Conseil, qui fait maintenant payer par les propriétaires, les travaux entrepris sur les rues concernées, il serait possible d'en venir à ces travaux du moment que ces propriétaires des rues Brière, Hall et Belcourt s'engagent par écrit à rembourser le Conseil de ses dépenses.

Il semble que les propriétaires concernés soient prêts à payer mais l'échevin Ouimet dit que ces travaux ne pourraient démentir être faits avant le printemps 1960. L'échevin Léveillé abonde dans le même sens ainsi que les autres échevins. M. Léveillé propose, appuyé par M. Ouimet, que l'ingénieur Trottier soit autorisé à procéder immédiatement à la confection d'un plan et de commencer les procédures nécessaires à l'exécution desdits travaux.

Demande des employés

Les employés du bureau de la ville ont demandé au Conseil deux semaines de vacances payées. Actuellement ils bénéficient d'une semaine. Les échevins n'ont pris aucune décision à ce propos mais il semble bien que l'affaire en restera là.

Reclamations payées

Le secrétaire est autorisé à faire un chèque au montant de \$25.87 à la Bell Telephone Co. en paiement de leur réclamation pour des fils brisés rue St-Sacrement, près Masson, par les employés de la ville. Proposition Ouimet-Daunais.

Les mêmes échevins ont aussi proposé et secondé le paiement du compte de taxes de la municipalité de ville St-François pour la moitié du pont. Ce compte faisait l'objet d'un article dans notre édition de juillet.

Estimé de Desjardins Asphalte

Les échevins en comité, moins l'échevin Boisvert, avaient demandé à l'échevin Léveillé de s'informer du coût approximatif d'un revêtement d'asphalte sur les terrains du Centre Civique. D'après l'ingénieur de Desjardins Asphalte à qui cet estimé avait été demandé, il faudrait 1,403 verges carrées d'asphalte à \$1.25 la verge carrée, soit un déboursé de \$1,753.75.

L'échevin Boisvert se dit fort étonné que l'échevin Léveillé présente cet estimé au Conseil. Il confirme le fait qu'il n'a pas assisté au comité de lundi le 3 août et souligne le fait qu'on a procédé sans demander de soumissions. L'échevin Ouimet répliqua alors que le Conseil avait demandé ceci à l'échevin Léveillé parce que les employés de Desjardins Asphalte travaillaient à Terrebonne. D'autre part, il veut que le Conseil procède par demande de soumissions publiques. L'échevin Daunais abonde dans le même sens. L'échevin Boisvert demande au Conseil d'attendre plutôt au printemps de 1960 vu que la saison est fort avancée.

L'échevin Léveillé se dit ensuite fort surpris que les autres échevins semblent croire qu'il ait fait cela de son propre chef. Il a été délégué par le Conseil et comme président du Comité des Chemins, il se demande si oui ou non il doit encore y siéger. L'échevin Daunais rétorque alors que les ordres devraient se donner par écrit, même et surtout à l'inspecteur car tout le monde donne des ordres et ensuite on est blâmé.

L'échevin Léveillé dit alors que l'estimateur de Desjardins Asphalte a travaillé pour rien et qu'il a consacré plusieurs heures à ce travail. Le Maire suggère que tous ces ordres soient donnés en public, en assemblée et qu'on pourra ainsi éviter ces blâmes inutiles.

L'affaire du ciment des trottoirs

Modern Ready Mix & Paving Limited de Ste-Thérèse vend actuellement le ciment qui sert à la confection des trottoirs à \$12.00 la verge cube avec escompte de \$1.00 la verge cube si le compte est payé à 30 jours ou à l'assemblée du Conseil suivant le compte. Actuellement, de dire l'échevin Léveillé, nous avons trois prix différents: \$11.00, \$11.20 et \$12.00. Au sujet de Modern Ready Mix, il s'agit d'un malentendu. Tout a été fait par téléphone.

L'échevin Després s'en prend à cette clause du 30 jours et dit que la ville de Terrebonne est renommée pour le paiement de ses factures. Le secrétaire fait remarquer que le délai pour le paiement à \$11.00 la verge cube est expiré et qu'aucune indication n'a été inscrite à cet effet sur la facture.

Contrat important à Artmar

Quatre projets de règlements avaient été acceptés à la séance du 16 juillet dernier. Ils prévoyaient les travaux d'aqueduc et d'égoûts sur quatre rues au nord de la ville. Les règlements d'emprunt étaient au montant de \$55,300. Deux soumissions seulement ont été déposées sur la table du Conseil. Celle de Artmar Construction Co. Limited, 10161 rue Clark, au montant de \$52,552.50 et celle de

Edouard Monette Limitée, 2190 boul. Gouin, Montréal, au coût de \$53,566.40.

Un deuxième ajournement de la séance fut alors demandé afin que M. Trottier fasse les calculs nécessaires et voir si toutes les conditions étaient remplies par les soumissionnaires.

Après l'ajournement, le Conseil sur une proposition Ouimet-Després accepte la plus basse soumission, celle d'Artmar Construction. Le début des travaux est fixé au 15 août et ils doivent être terminés vers le 15 octobre. La séance fut ensuite ajournée au mardi 18 août.

"House League" organisée au Centre des Loisirs

Tous les dimanches après-midi à 4.30 P.M. 8 équipes de 5 hommes chacune s'affrontent sur les allées du centre. Les équipes seront balancées afin de donner chance égale à tous les joueurs. Plusieurs joueurs ont déjà donné leur nom afin de se réserver une place dans cette ligue pour hommes seulement qui offrira sûrement du jeu des plus intéressants. Tous les adeptes du bowling, quelle que soit leur moyenne qui sont intéressés à faire partie de cette ligue peuvent donner leur nom aux personnes suivantes: M. Hubert Houle, Ls P. Collette (Ti-Kit) ou Jean Sanscartier.

Cette ligue sera organisée sur le même système que la "house league" du fameux Bowling Windsor. Tout l'argent amassé au cours de la saison retournera aux joueurs sous forme de prix en argent.

Le prix d'entrée dans la ligue sera de \$2.00 et pour jouer à chaque dimanche, il en coûtera \$1.50. Le bowling charge 90 par joueur par semaine. La cédule prévue pour 30 semaines débutera le dimanche 13 septembre.

RECETTES PREVUES

40 entrées à \$2.00 — \$80.00.
40 joueurs à \$60 par semaine, 30 semaines — \$600.00.

DEPENSES

560 points à .60 — \$336.00.
30 hauts simples de la semaine à \$2.00 — \$60.00.

(Prix individuel) 3 maximum par joueur au cours de la saison.
1ère haute moyenne de la saison \$15.00.

1er haut simple de la saison \$15.00.

1er haut triple de la saison \$15.00.

2ième moyenne — \$10.00.
2ième simple — \$10.00.
2ième triple — \$10.00.

3ième moyenne — \$5.00.
3ième simple — \$5.00.
3ième triple — \$5.00.

Ce qui forme un grand total de \$486.00 de prix pour la saison régulière. Le même joueur peut gagner la moyenne et le simple ou la moyenne et le triple, mais il ne peut gagner le simple et le triple. Un joueur qui aurait gagné le simple et le triple, aurait droit seulement au simple.

DISTRIBUTION POUR LES ELIMINATOIRES

1ère équipe — \$65.00.
2ième équipe — \$55.00.
3ième équipe — \$45.00.
4ième équipe — \$40.00.
5ième équipe — \$35.00.
6ième équipe — \$30.00.
7ième équipe — \$25.00.
8ième équipe — \$19.00.

\$314.00 total pour les éliminatoires plus \$486.00.

Total de la saison ce qui forme une distribution totale de \$800.00, soit le même montant que collecté aux joueurs.

Pour mieux expliquer le premier item des dépenses: 560 points à .60 voici: chaque équipe à toutes les semaines peut prendre un maximum de 5 points. Si une équipe à la fin de la saison régulière a accumulé 110 points à .60; les joueurs faisant partie de cette équipe auront donc la somme de \$66.00 à se diviser. Une autre équipe ayant accumulé 60 points aurait \$36.00 à se diviser.

Pour toute information supplémentaire concernant cette ligue veuillez s.v.p. vous adresser à une des 3 personnes nommées plus-haut.

Mise au point de M. Lucien Paquette

M. Lucien Paquette, l'habile "coach" de notre équipe championne de baseball, a reçu récemment une gratification de \$50. de la direction du club en récompense des précédents services qu'il a rendus aux champions de la Ligue.

Toutefois, ce \$50. sera dépensé intégralement, et peut-être plus, à l'achat de trois trophées pour récompenser les joueurs les plus méritants de notre équipe. M. Paquette tenait à faire cette mise-au-point importante afin de ne laisser aucun doute dans l'esprit des sportifs terrebonniens.

A l'enseigne de la propreté

Est-il chose plus désagréable en entrant dans une ville que de constater la malpropreté des rues et des endroits publics? Cela saute aux yeux du villégiateur et du touriste beaucoup plus vite que les beautés naturelles de l'endroit et on aura beau décorer et jarder, ce superficiel ne cachera pas les laideurs qui ont nom: papiers et débris dans les rues.

Est-ce à dire que nous avons une ville malpropre. Loin de là! Les abords de l'hôtel de ville sont bien aménagés, la plupart de nos parcs et endroits publics propres et invitants à la détente. Mais, il faut bien prendre les gens comme ils sont. Nous sommes tous plus ou moins paresseux et négligents, surtout lorsqu'il s'agit de la propreté d'autrui.

Nous jetons volontiers des paquets de cigarettes vides, des papiers sans importance, des circulaires, des cartons d'allumettes, partout où bon nous semble mais surtout dans les rues. Pas chez-nous!

Combien de fois n'avons-nous pas vu des automobilistes jeter au vent des papiers et même des bouteilles vides dans nos rues et sur les trottoirs, au mépris de la plus élémentaire décence. Et ce, devant les enfants qui voyaient avec eux.

Il en est de même des personnes qui vont à pied le long de nos rues et qui jettent sans vergogne, papiers, sacs, contenants de patates frites, à qui mieux mieux.

Afin d'aider tout le monde à une plus grande propreté, ne serait-il pas nécessaire

d'installer un peu partout dans la ville, des paniers ou contenants fixés à des poteaux en fer ou en bois, bien assujettis dans le sol. Ceci permettrait à chacun de nous de déposer les débris qui souillent nos rues et qui seraient ensuite facilement enlevés par nos vidangeurs lors de la cueillette hebdomadaire. Il ne suffirait pas, à notre sens, de laisser ces contenants aux coins des rues, au petit bonheur, dans le bas de la ville, mais de les fixer solidement afin d'éviter le vandalisme toujours possible.

Ces paniers en broche fine ou des contenants tôlés et peints de couleurs gaies serviraient durant la saison d'été seulement et seraient enlevés par nos employés dès les premières neiges.

Terrebonne est, à tout compter, une ville propre que la plupart de ses citoyens tiennent à conserver dans cet état. Nous avons des habitations coquettes que nous peinturons souvent. Nos gens se font un devoir de ratisser leurs parterres et d'enlever tout papier qui traîne. Et pourtant, sur la rue, bien peu font le nettoyage qui s'impose, justement parce qu'ils savent fort bien qu'en peu de temps, le vent viendra déposer autant de débris qu'il y en avait auparavant.

La plupart de nos gens tiennent à la propreté des rues mais il en est d'autres qui ne savent jamais faire la différence entre la propreté et l'incivisme. Apprenons leur donc ce principe élémentaire.

Aimé DESPATIE.

En religion

Mlle Lise Raymond.



Mlle Lise Raymond.

filles de M. et Mme Jean Raymond, de l'avenue St-Louis, vient d'entrer en religion au noviciat de la Congrégation Notre-Dame à Montréal, la semaine dernière. Mlle Raymond a fait ses études au couvent de notre ville et à l'École Normale Notre-Dame de la métropole.

En marge de l'augmentation à la Commission Scolaire :

Nous n'avons pas l'habitude d'éplucher les écrits de nos confrères en journalisme et si nous dérogeons à cette manière d'agir c'est pour rectifier une nouvelle très importante parue en première page de l'hebdo local la semaine dernière.

Le rédacteur écrit exactement ce qui suit: "Sur la proposition de M. A. Lachapelle, secondé par MM. A. Lavigne et A. Daunais, la taxe scolaire a été portée de \$1.80 à \$2.40 par cent dollars d'évaluation. Les commissaires Sanscartier et Gauthier se sont opposés à une augmentation aussi élevée. Les plus vieux commissaires en acceptent les responsabilités".

En fait (et ces minutes du secrétaire sont là pour le prouver!), les commissaires Sanscartier et Gauthier s'étaient prononcés en faveur d'une augmentation de la taxe à \$2.30. Ce qui n'a pas été indiqué dans l'article de tête. C'était très important. Sinon,

Annonce

M. GERARD GUENETTE,

maître-plombier, met au service de sa clientèle une expérience de dix années acquise surtout à Montréal. Il a fait des études très poussées en plomberie et chauffage dont six mois de cours de jour et quatre ans de cours du soir au Centre d'Apprentissage des Métiers du Bâtiment dans la métropole où il a obtenu 92% aux examens de fin d'année. Pendant deux autres années il a perfectionné son métier à l'École Technique de Montréal. Enfin, il a subi avec succès les examens de la Corporation des Entrepreneurs en Plomberie et Chauffage de la province de Québec avec une moyenne de 94%.

M. Guénette a épousé Huguette, fille de M. et Mme Alexandre Lavigne dont il a un fils, Normand, maintenant âgé de 1 1/2 ans.

Dont acte.

Aimé DESPATIE.

Rectifions les faits

on laisse le lecteur sous l'impression que les commissaires en question ne voulaient pas une "augmentation aussi élevée".

Si cela avait été indiqué, le lecteur aurait compris qu'il n'y avait que 10 cents de différence entre la proposition principale, (celle de M. Philippe Sanscartier, appuyé par M. Florimond Gauthier) et l'amendement de M. Achille Lachapelle (appuyé par les commissaires Lavigne et Daunais).

En fait (et ces minutes du secrétaire sont là pour le prouver!), les commissaires Sanscartier et Gauthier s'étaient prononcés en faveur d'une augmentation de la taxe à \$2.30. Ce qui n'a pas été indiqué dans l'article de tête. C'était très important. Sinon,

Le chemin du paresseux est jonché d'épines, le sentier des diligents est une grande route. (Prov. 15, 19).

STAND NO 6-8621
RES. NO. 6-3530

TEL: 6-8621

SERVICE TAXI

L. Venne, Prop.
SERVICE JOUR ET NUIT

50 ST-PIERRE TERREBONNE

Le bien le plus important qu'un homme puisse posséder : DES ASSURANCES ADEQUATES

CELUI QUI LES
TRANSIGERA POUR VOUS

YVON DESPATIE

105 ST-LOUIS,

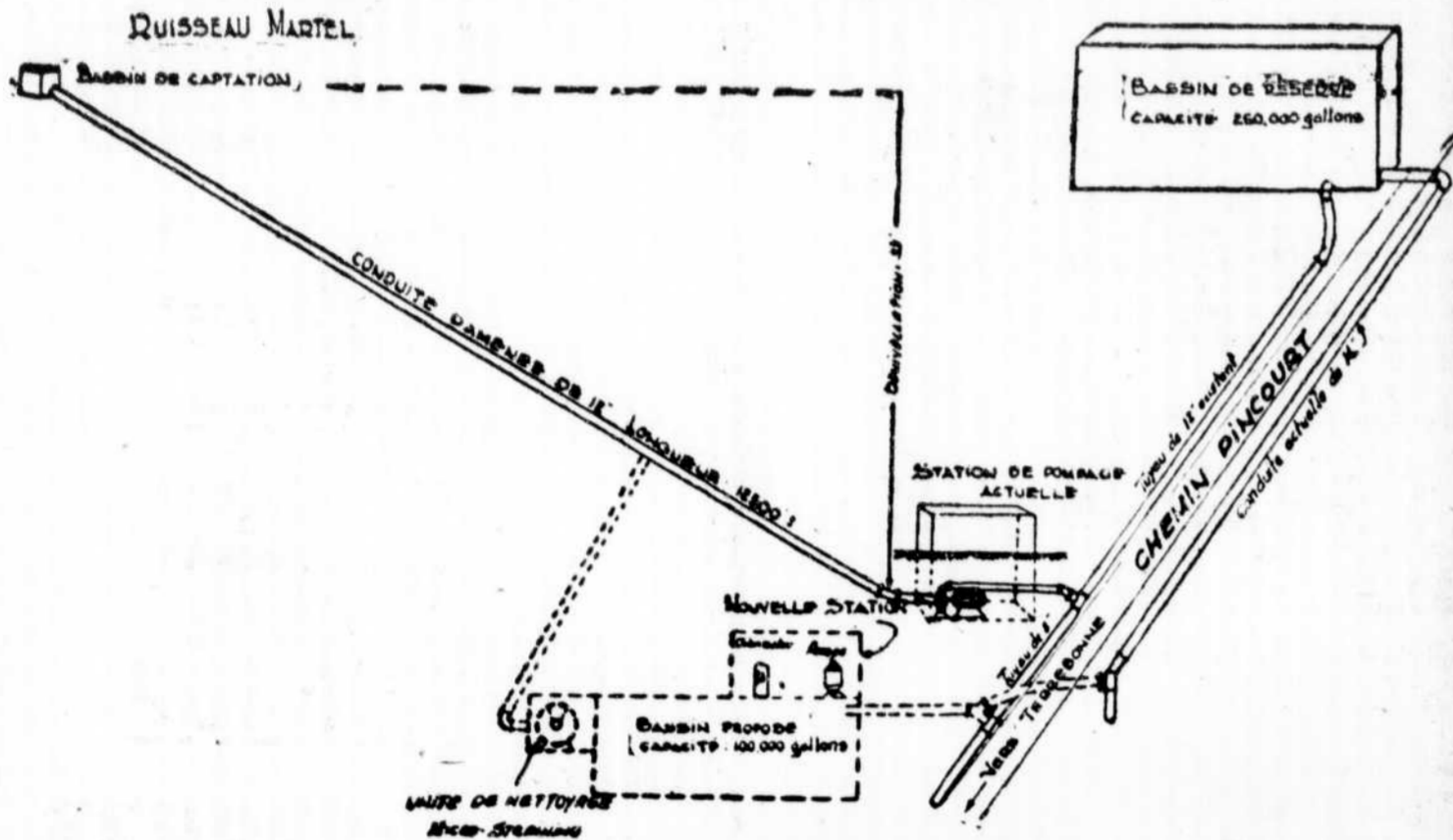
COURTIER EN ASSURANCES

NO. 6-3871



A LA VEILLE DES GRANDS TRAVAUX A

L'aqueduc de la Ville de Terrebonne



— Construction prochaine d'un réservoir de 100,000 gallons —
L'eau de nos sources sera nettoyée et filtrée — Description des sources — Description des conduites dans la ville —

Le Conseil municipal entreprendrait dans un avenir rapproché la construction d'un réservoir en béton de 100,000 gallons sur une partie de la terre de M. Howard Alexander qui vient d'être cédée à M. Saül Ettinger, de Mont-Réal. Ce réservoir serait situé tout près de l'actuelle station de pompage sur le chemin

Moody qui mène de Terrebonne à Pincourt. La petite bâtisse que l'on voit sur cette montée sera démolie et on reconstruirait un édifice qui abriterait les unités de nettoyage "micro-straining" ainsi que le chlorinateur et les pompes. A la séance du Conseil du 16 juillet, sur une proposition de Léveillé - Daunais, il a été ré-

solu que Me Jacques Joubert, notaire, soit autorisé à préparer un acte de promesse de vente entre la Ville et les intéressés dans la terre ci-dessus décrite. Cela fait partie du lot 123 de la paroisse et le coût d'achat serait de \$2,500. La bâtisse actuelle qui abrite les pompes, est située sur un terrain de 25 pieds carrés qui avait été acheté de la succession Henry Moody au prix de \$220. en 1927.

L'estimé de M. Alfred Trottier, ingénieur professionnel, pour les travaux du nouveau réservoir et de la station de pompage est de \$75,000.

L'EAU SERA FILTREE

Nos lecteurs pourront voir sur cette page le détail de l'unité filtrante telle que dessinée par le bureau de M. Alfred Trottier, ingénieur au service de la Ville. L'eau entre dans une conduite et passe au travers d'une toile d'acier maillé de 140,000 mailles au pouce carré. C'est dire que le plus petit grain de sable et la moindre saleté ne peut passer dans les tuyaux. Ces saletés sont acheminées automatiquement dans une bache récupératrice et s'écoulent au dehors. Il y aura aussi dans cette bâtisse, un chlorinateur et les pompes nécessaires : une électrique et une à la gazoline.

DESCRIPTION DES SOURCES

L'eau que nous buvons journellement vient des côtes situés à environ deux milles du centre de la ville. C'est une très belle eau qui vient de plusieurs sources que nous décrivons ainsi :

SOURCE JOSEPH LIMOGES (depuis appelée: ruisseau Martel): cette source est considérable. Elle origine à plusieurs milles du bassin principal. Elle est située à 7,000 pieds du grand réservoir en béton que nous décrivons plus avant dans cet article. Elle donne 14,000 gallons d'eau à l'heure, équivalant à 345,600 gallons d'eau par jour. Elle est la première en importance de toutes les sources.

Il y a une quinzaine d'années, la ville a reconstruit le barrage et la prise d'eau de cette source. Le tout est maintenant en béton sauf pour la toiture qui est en tôle. Notons ici que c'est à cet endroit, en 1958, que des malfaiteurs ont enlevé le bouchon qui maintient l'eau dans le réservoir. Simple question: qu'est-il advenu des trois jeunes écrivains qui avaient enlevé le bouchon l'année dernière? Personne n'en a jamais entendu parler! Passons.

Il est relativement facile de s'approcher de cette bâtisse qui n'est pas fermée à clef.

N'importe qui peut lancer des débris dans cette eau. Nous croyons qu'il ne serait pas tellement dispendieux d'ériger une solide clôture à cet endroit afin d'empêcher qu'elle soit d'approcher.

Il existe aussi plusieurs autres sources entre la source Limoges et la pompe au bas du coteau:

SOURCE OUELLETTE: bassin (16 x 16 qui donne environ 1,867 gallons à l'heure, équivalant à 44,800 gallons par jour.

SOURCE LAUZON: (bassin (8 x 20), alimenté par plusieurs petites sources, donne 480 gallons à l'heure, équivalant à 11,520 gallons par jour. Tous ces bassins sont alimentés par 30 petites sources sur lesquelles ont été construits de petits bassins en bois de 4 pieds carrés environ et l'eau de ces petits bassins est conduite aux bassins principaux par des tuyaux en fer de 2" et de 1".

Il existe encore plusieurs autres sources à l'est de la Montée Moody mais elles ne sont plus utilisées, sauf la source L.G. Ouimet, où il existe un grand bassin en bois (25 x 18) alimenté par plusieurs sources. Celle-ci donne

des périodes de sécheresse.

RECAPITULATION

Si nous nous basons sur un rapport détaillé et contrôlé fait en août 1928 par le Conseil du temps (E.S. Mathieu, maire, Adrien Charbonneau, Florence Barreiro, Achille Chartrand, Adjutor Frigault, Joseph Labelle et L.P. Morin), nos sources utilisées donnent, par jour, au moins 500,000 gallons. De plus, il y a quelques années nous fournissions la municipalité de Saint-François au rythme de 150,000 gallons par jour. Suivant des chiffres que l'on nous a donnés, il s'est consommé, en juillet dernier, entre 500,000 et 600,000 gallons par jour à Terrebonne.

Mentionnons ici que le rapport ci-dessus décrit a été fait officiellement par le Conseil et fait partie de nos archives qui peuvent être consultées à l'hôtel de ville. Le Conseil était alors accompagné par M. Henry Doyle, autrefois inspecteur pour la ville.

LE RESERVOIR DE 250,000 GALLONS

Sur la tête du coteau, un

8" (côté sud) et de 4" (côté nord) vont jusqu'à l'intersection de la rue Després. De là, au limites ouest de la ville, il y a une conduite de 8".

La plupart des conduites dans le bas de la ville ont 6", sauf sur Laurier où elles ont 4", Saint-François 2".

LE NOUVEAU TUYAU DE 14"

En juillet 1951 avait lieu à Terrebonne un referendum aux fins de savoir si oui ou non la population accepterait une dépense de \$100,000 pour la pose suggérée d'un tuyau

de 14" qui formerait une ceinture de protection dans le haut de la ville. Ce referendum fut accepté haut-la-main par la population.

Le nouveau tuyau de 14" descend à travers les terres, à partir du réservoir de 250,000 gallons, descend la rue St-Sacrement, traverse Masson, longe Langlois jusqu'à Gagnon, descend à Saint-Louis. Il est ensuite réduit à 10" avenue Saint-Louis, tourne à gauche vers l'est sur cette avenue, descend Chartrand, tourne à Saint-Jean-Baptiste, jusqu'à Chapleau où il est raccordé au 6" de cette rue.

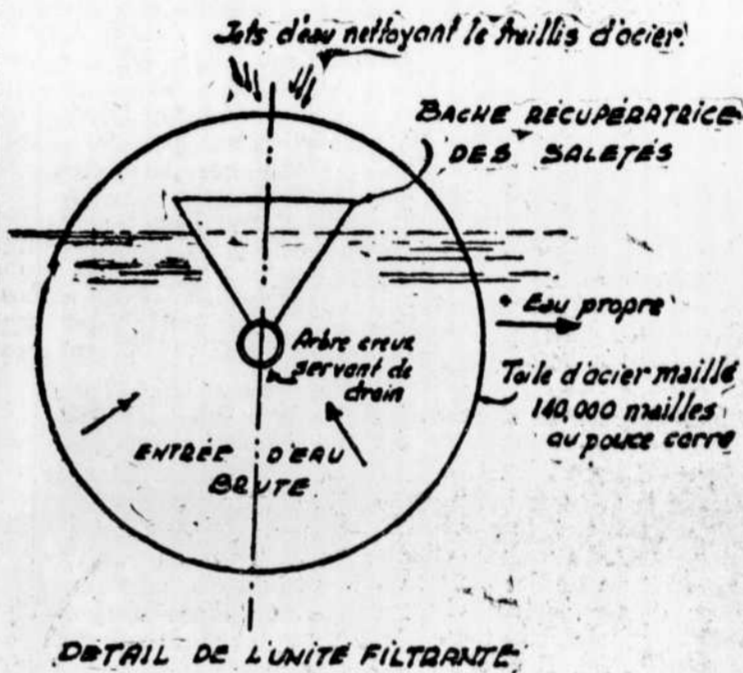
Les dessins de la station de pompage et de l'unité filtrante qui apparaissent sur cette page, nous ont été gracieusement fournis par M. Alfred Trottier, ingénieur et arpenteur-géomètre, que nous remercions sincèrement pour sa collaboration.

Nous avons besoin de volontaires

Depuis au moins un an, un groupe de dames et demoiselles de Terrebonne s'occupent bénévolement à une tâche facile et en même temps très utile, celle de préparer des tampons pour les cancéreux. Cet acte de charité toute évangélique, se pratique chaque mercredi à compter de septembre dans la salle de l'hôtel de ville, prêté gratuitement par le Conseil municipal.

Les dames et demoiselles qui désirent prêter leur concours, sont priées de se rendre à compter de 10 heures le matin et d'apporter un lunch. Le thé sera servi. Les séances se poursuivent jusque dans l'après-midi et celles qui ne peuvent se rendre le matin, seront les bienvenues en tout temps. Encore une fois, le travail est très facile et les organisatrices se feront un plaisir de montrer aux débutantes comment s'y prendre.

Mesdames Eastwood et Kimperton invitent les dames et demoiselles de Terrebonne à se rendre nombreuses en septembre prochain. Signalons ici que le groupe de notre ville est en passe de devenir le plus important dans ce travail humanitaire.



675 gallons à l'heure ou 16,200 gallons par jour. Cette source dessert seulement quelques propriétés situées rue Masson. C'est dire que tout ou à peu près tout est perdu.

Lors de notre visite des lieux avec l'échevin Antonio Daunais, il y a quelques semaines, nous avons été à même de constater qu'il se perdait un grand volume d'eau que nous en utilisons. En plus, si un barrage était élevé à la source principale Limoges, des milliers de gallons pourraient s'accumuler, même dans les plus gran-

deux de la Montée Moody, à quelques pas du magasin de M. Jean-Luc Desjardins, la ville a construit un grand réservoir qui contient 250,000 gallons. Il est en béton armé sur toutes ses faces, y compris le plancher et la couverture. Il mesure 40 pieds par 100 pieds et a 12 pieds de hauteur. Il possède deux décharges de 4 pouces chacune qui tombent dans un tuyau en grès de 6", d'une longueur d'environ 300 pieds où il rejoint un fossé.

Ce grand réservoir en béton a été commencé en septembre 1924. Il a été complètement recouvert de sable et de terre et il est invisible pour qui ne connaît pas l'endroit. L'eau est ainsi protégée contre la gelée et tous autres dangers et elle est aussi plus fraîche en été.

Les plans de ce réservoir avaient été préparés par M. Joseph Meunier, ingénieur civil.

Il est divisé en deux compartiments et on les nettoie alternativement en septembre, chaque année.

DESCRIPTION DES CONDUITES

L'eau de la source Joseph Limoges (ou Martel) est amenée par gravité (dénivellation 33 pieds) dans une conduite de 12" d'une longueur de 12,500 pieds et plus ou moins, à la station de pompage située au bas du coteau. Elle est ensuite repoussée dans un tuyau de 12" jusqu'au réservoir de 250,000 gallons sur le coteau.

L'eau est amenée vers la ville dans une conduite en fonte de 8" qui longe la Montée Moody, tourne à gauche, vers l'est, sur l'avenue Saint-Louis, jusqu'au rond-point Langlois. A partir de ce point, un tuyau de 6" s'étend le long de l'avenue jusqu'à la rue Gagnon où elle rejoint le tuyau de 14" décrit plus loin, puis se continue à 6" jusqu'à la manufacture Matthew Moody & Sons. De là le tuyau n'a plus que 2" jusqu'à la voie ferrée du Pacifique Canadien. Vers l'ouest, à partir de la Montée Moody, avenue Saint-Louis, deux conduites, une de

jour: NO. 6-3224
soir: NO. 6-3280

— MENUISERIE GENERALE —

LEOPOLD LIMOGES & FILS LIMITEE

PORTES — CHASSIS — MOULURES

941 Blvd des Mille-Iles, ST-FRANCOIS

NO 6-8291

"Terrebonne Bar-B-Q"

Donat Lortie, Prop.

Repas complets — Spécialité: Bar-B-Q

29 ST-JEAN-BAPTISTE, TERREBONNE

Les meilleures viandes
au meilleur prix

SALAISSON TERREBONNE

L. LAURENDEAU, Prop.

VIANDES AU PRIX DU GROS

72 B ST-PIERRE

Fournisseur attitré du Terrebonne Bar-B-Q

NO 6-3262 Terrebonne

Réparation! — Transformation! — Modernisation!

de votre vieux CHESTERFIELD

MIEUX QUE NEUF
ET A
MOITIE PRIX

Si votre set ne vaut pas la peine d'être réparé, je le prendrai comme dépôt initial sur un neuf.

PAYEZ AUSSI PEU
QUE \$79
pour 3 morceaux

- Choix considérable de tissus, couleurs assorties
- Travail garanti fait par des experts
- Ouvert le soir sur appointment
- Estimé gratuit à domicile
- Aucun acompte: 24 mois pour payer.

E. BEAULIEU REMBOURREUR ENRG.

5755 rue Boyer — jour ou soir, Tél.: CR. 1-4456
ou à Terrebonne Tél.: NO. 6-8592

Agent Canada Paint NO. 6-3333

FERRONNERIE

M. JACQUES Limitée

QUINCAILLERIE — FERRONNERIE

Matériaux de construction

Location de sableuse et polisseuse à planchers

Angle St-Pierre et Ste-Marie, TERREBONNE

GRANDES PORTES D'ENTRÉE LATÉRALES

VOLKSWAGEN

... et porte de chargement arrière. Eminentement pratique, le Volkswagen peut réduire vos frais de livraison. Il se charge plus vite et fait plus de livraisons en moins de temps! 170 pieds cubes d'espace utile bien dégagé... à 13 pouces du trottoir seulement. C'est l'idéal pour les articles lourds, les caisses, la machinerie, les appareils électro-ménagers.

Entretien complet d'un océan à l'autre, et dépôt central de pièces de rechange de \$5,000,000.

Ceux qui s'y connaissent adaptent le Volkswagen.

ALEXANDER MOTORS ENRG.

VENTE ET SERVICE DE VOLKSWAGEN

Terrebonne — Pincourt Road
NO. 6-8548